



**Ventavon INFO**  
**N° 41 - juillet 2014**



XII<sup>èmes</sup> Rencontres Musicales de Ventavon  
En partenariat avec l'Atelier Lyrique d'Embrun

# Magie et Féerie Lyrique



Conception Mise en scène Lydia Mayo	Participation libre en fonction du plaisir que vous aurez éprouvé
---	--

**Place du Château à Ventavon**  
**Mercredi 30 juillet 2014 à 21 h**  
Report au lendemain en cas d'intempéries

## La nouvelle équipe municipale

**En deuxième plan :** Jérôme Cheval, Thierry Bourg, Juan Moreno, Sébastien Latard, Christian Chauvin, Karine Grimaud, Alexandre Bédérián

**En premier plan :** Gérard Godbillon, Gérard Beynet, Maryse Charnier, Fabienne Swetloff, Eric Borgna, Michel Bellon, Valérie Pascal, Xavier Cressard





# MOT DU MAIRE

## Chers Ventavonnais,

En premier lieu, au nom du nouveau conseil municipal et en mon nom, je tiens à vous remercier pour les suffrages que vous nous avez accordés lors des dernières élections municipales.

Pour ma part, c'est avec beaucoup de détermination mais aussi avec beaucoup d'humilité que j'aborde cette fonction de maire avec le souci de ne pas décevoir ceux qui nous ont fait confiance et de rassembler tous les élus autour d'une même dynamique pour un développement clairvoyant de notre commune.

Nous pouvons compter sur les quatre adjoints au maire et les différentes commissions municipales qui ont pris à cœur leurs responsabilités en s'imprégnant dès leurs nominations des dossiers en cours. Le temps que les choses se mettent en place, apprendre à se connaître et nous serons sans aucun doute de plus en plus efficaces pour élaborer les projets mis en attente ou devenus incontournables pour notre commune.

Une première urgence nous oblige à lancer rapidement une étude sur la réfection du château d'eau du village devenu trop vétuste. Nous réfléchissons également sur l'éventuelle création d'un réseau d'assainissement collectif pour le quartier du Villard et sur les différents projets d'urbanisation de Valenty et du village déjà évoqués sous les précédentes mandatures.

Pour la nouvelle organisation des rythmes scolaires, nous allons devoir employer nos agents municipaux pour le laps de temps périscolaire du jeudi et vendredi après midi. Il faut donc se réorganiser et re-préciser les fonctions de chacun des agents pour être opérationnel d'ici la rentrée scolaire 2014. Deux d'entre-eux vont donc passer le Brevet d'Apprentissage aux Fonctions d'Animateur.

L'arrivée de la fibre optique jusqu'aux centraux téléphoniques et sous-répartiteurs devrait permettre dans un premier temps une montée en débit de nos connexions à Internet. C'est ce que le Département des Hautes-Alpes s'est engagé à développer dans les cinq prochaines années. L'aménagement numérique est un enjeu majeur d'aménagement de nos territoires ruraux pour fixer notre population, attirer des petites entreprises et favoriser le télé-travail à domicile déjà très présent sur notre commune. A ce sujet, il serait intéressant de connaître vos besoins professionnels, vos attentes en matière de connexion internet pour pouvoir les répercuter au Syndicat Mixte Ouvert chargé du déploiement du Très Haut Débit sur la région PACA.

Nous nous réjouissons du redémarrage du comité des fêtes avec un gros effectif et nous leur souhaitons une bonne réussite dans l'organisation de la fête patronale.

De nombreux autres événements festifs comme les XII<sup>èmes</sup> Rencontres musicales, la 2<sup>ème</sup> Fête de la Pomme et le traditionnel Vide grenier vont égayer également le village tout l'été. Merci à tous les bénévoles pour leur dynamisme et merci aux villageois pour leur accueil.

Bon été à Ventavon.

**Juan Moreno**



## Ventavon INFO n°41

**Juillet 2014**

Bulletin semestriel

**- Directeur de publication**

Juan Moreno, Maire  
Mairie 05300 Ventavon  
Tel. bureau : 04 92 66 40 54

**- Rédaction et PAO**

Denis Buffet  
Les Blaches 05300 Ventavon  
Tel. : 04 92 66 42 39  
denisbuffet@gmail.com

**- Imprimerie** de Haute-Provence  
04700 La Brillanne

**- Dépôt Légal**  
N° 95-21

© Mairie de Ventavon 2014

**Site internet : ventavon.fr**

## SOMMAIRE

- 2 Conseil municipal
- 3 Commissions
- 4 Délégations
- 5 Travaux
- 6 Voirie - Affouage - ACCA
- 7 Budget
- 9 Fibre optique - Paroisse
- 10 Les gens d'ici
- 12 Plumes, encres et papier
- 15 Programme « Animations »
- 16 Ecole - Rythmes scolaires
- 18 Déchets
- 19 Durance
- 20 Gym Plaisir
- 21 Comité des fêtes - Salsa
- 22 Etat civil
- 23 Les tribus gauloises sud-alpines

Première page de couverture :  
« Ventavon sous l'orage »  
© 2014 - photo de Gérald Garnier

## MAIRIE de VENTAVON

### Heures d'ouverture du secrétariat

LUNDI	8-12h	14-17h
MARDI	8-12h	Fermé
MERCREDI	Fermé	14-17h
JEUDI	8-12h	Fermé
VENDREDI	8-12h	Fermé

**Tél : 04 92 66 40 54**  
**Fax : 04 92 66 47 02**

### Permanence du maire de Ventavon

Tous les vendredis matins  
de 8 heures à 12 heures

### Permanence des adjoints :

Tous les mardis de 18 h à 19 h

**E-mail : mairie.ventavon@gmail.com**



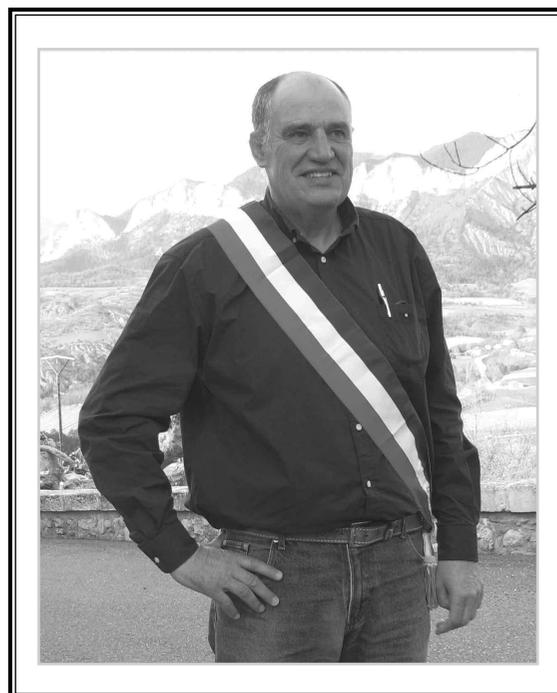
# ELECTIONS MUNICIPALES

## Nouveau conseil municipal

le 23 mars 2014

- 430 inscrits
- 359 votants
- 350 votes exprimés

Elus	Voix
BEDERIAN Alexandre	190
BELLON Michel	237
BEYNET Gérard	195
BORGNA Éric	204
BOURG Thierry	186
CHARNIER Maryse	195
CHAUVIN Christian	193
CHEVAL Jérôme	189
CRESSARD Xavier	180
GODBILLON Gérard	179
GRIMAUD Karine	187
LATARD Sébastien	193
MORENO Juan	237
PASCAL Valérie	210
SWETLOFF Fabienne	194



Le 7 avril 2014, le conseil municipal de Ventavon composé dorénavant de 15 membres a élu

**Juan MORENO, maire de Ventavon**

et quatre adjoints au maire :

- Christian Chauvin, premier adjoint
- Michel Bellon, deuxième adjoint
- Gérard Beynet, troisième adjoint
- Karine Grimaud, quatrième adjoint

## Délégation de fonctions aux adjoints au maire

Par arrêté du 17 avril 2014, le maire de Ventavon porte délégation de fonctions aux adjoints :

- **Christian CHAUVIN, premier adjoint**, est délégué sous sa surveillance et sa responsabilité, pour intervenir dans les domaines suivants :

- Suivi des travaux et matériels
- Eau et assainissement
- Affouage

Il reçoit également délégation permanente, pour exercer en son absence (article L.2122-17 du C.G.C.T), les délégations d'attributions qui ont été consenties au maire par le Conseil Municipal. Il reçoit également délégation permanente pour signer en son absence, tout document.

- **Michel BELLON, deuxième adjoint**, est délégué, sous sa surveillance et sa responsabilité, pour intervenir dans les domaines suivants :

- Voirie et déneigement
- Urbanisme

- **Gérard BEYNET, troisième adjoint**, est délégué, sous sa surveillance et sa responsabilité, pour intervenir dans les domaines suivants :

- Finances
- Personnel communal
- L'agriculture

- **Karine GRIMAUD, quatrième adjoint**, est déléguée, sous sa surveillance et sa responsabilité, pour intervenir dans les domaines suivants :

- L'enfance, la jeunesse et les affaires scolaires
- Les affaires sociales

# Commissions internes à la commune

Le maire est responsable de toutes les commissions

Commissions	Présidents et délégués
Environnement	<b>Cressard Xavier (président)</b> - Charnier Maryse - Bourg Thierry - Bederian Alexandre
CLIS - ISDND - VEOLIA	Moreno Juan - Bourg Thierry
Elections	Moreno Juan - Grimaud Karine
CCID- Impôts	<b>Commissaires titulaires</b> : Cheval Jérôme - Beynet Gérard - Pascal Valérie - Charnier Maryse - Chauvin Christian - Bernard Alain <b>Commissaires suppléants</b> : Guerrero François - Bittoni Jean-Michel - Arnoux Jean-Marie - Arnaud Jean - Gabet Laurent - Gra Dominique
Finances	<b>Beynet Gérard (président)</b> - Charnier Maryse - Pascal Valérie - Cressard Xavier
Voirie - déneigement	<b>Bellon Michel (président)</b> - Chauvin Christian - Bourg Thierry - Godbillon Gérard - Bédérien Alexandre - Cressard Xavier
Travaux cimetière + suivi	Bourg Thierry - Godbillon Gérard - Beynet Gérard
Travaux et matériels	<b>Chauvin Christian (président)</b> - Bellon Michel - Godbillon Gérard - Latard Sébastien
Personnel	<b>Beynet Gérard (président)</b> - Borgna Eric - Chauvin Christian - Latard Sébastien - Swetloff - Charnier Maryse
Urbanisme et CALHAURA	<b>Bellon Michel (président)</b> - Grimaud Karine - Godbillon Gérard
Eau et assainissement	<b>Chauvin Christian (président)</b> - Bellon Michel - Bédérien Alexandre
Appels d'offre	<b>Moreno Juan (maire) - Christian Chauvin (1er adjoint)</b> - Titulaires : Bellon Michel - Grimaud Karine - Godbillon Gérard Suppléants : Beynet Gérard - Cheval Jérôme - Cressard Xavier
Affaires scolaires CLSH	<b>Grimaud Karine (présidente)</b> - Borgna Eric - Pascal Valérie - Swetloff Fabienne - Charnier Maryse
MFR	<b>Beynet Gérard (titulaire)</b> - Latard Sébastien (suppléant)
Affaires sociales CCAS	<b>Borgna Eric (président)</b> - Grimaud Karine - Swetloff Fabienne - Charnier Maryse - Pascal Valérie
Comité National Oeuvres Sociales	Latard Sébastien
Défense - Affaires militaires	Bourg Thierry
Garants du bois - affouage	<b>Chauvin Christian (président)</b> - Bellon Michel - Godbillon Gérard - Bourg Thierry
Foncière agricole	<b>Beynet Gérard (président)</b> - Cheval Jérôme - Bédérien Alexandre - Cressard Xavier
Culture - Animations - Fêtes - Tourisme local - Patrimoine	<b>Borgna Eric (président)</b> - Godbillon Gérard - Bourg Thierry - Swetloff Fabienne - Charnier Maryse - Pascal Valérie

# ELECTIONS

## Délégués aux organismes extérieurs

Désignation des délégués dans les organismes extérieurs à la commune de Ventavon :

**CLETC** (*Commission Locale d'Evaluation et de Transferts de Charges*)

- Juan MORENO
- Michel BELLON

**SIVU du BEYNON**

- Juan MORENO
- Christian CHAUVIN
- Gérard BEYNET
- Alexandre BEDERIAN
- Michel BELLON
- Thierry BOURG
- Jérôme CHEVAL
- Xavier CRESSARD

**SMAVD** (*Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance*)

- Maryse CHARNIER
- Thierry BOURG

**Pays Sisteronnais-Buëch**

- Juan MORENO
- Fabienne SWETLOFF

**SYME 05** (*Syndicat Mixte d'Electrification 05*)

- Juan MORENO
- Jérôme CHEVAL

**ADIL** (*Agence Départementale de l'Information sur le Logement des Hautes-Alpes*)

- Juan MORENO
- Sébastien LATARD

**AGEDI** (*Syndicat Intercommunal - Agence de GEstion et de Développement Informatique*)

- Xavier CRESSARD

**ADMR**

- Juan MORENO
- Fabienne SWETLOFF

**SDIS 05**

- Juan MORENO
- Christian CHAUVIN

**ANERM**

- Juan MORENO

**CCL** (*Communauté de Communes du Laragnais*)

- Juan MORENO
- Christian CHAUVIN
- Michel BELLON

## Communauté de Communes du Laragnais



**Bureau :**

- Henriette MARTINEZ, Maire de Laragne Montéglin  
Présidente de la CCL

- Alain MONTAY, Maire du Poët  
Premier Vice-Président de la CCL

- Patricia MORHET RICHAUD, Maire de Lazer  
Deuxième Vice-Présidente de la CCL

- Juan MORENO, Maire de Ventavon  
Troisième Vice-Président de la CCL

- Abel JOUVE, Maire d'Upaix  
Quatrième Vice-Président de la CCL

- Damien DURANCEAU, Maire d'Eyguians  
Cinquième Vice-Président de la CCL

- Frédéric ROBERT, Maire de Monétier-Allémont  
Sixième Vice-Président de la CCL

- Michel JOANNET
- Jean-Marie TROCCHI
- Christian CHAUVIN



## TRAVAUX - PROJETS

### Bâtiments communaux

#### Conseil communautaire :

##### - Eyguians

Damien DURANCEAU  
Philippe ROUX

##### - Laragne-Montéglin

Henriette MARTINEZ  
Jean-Marc DUPRAT  
Martine GARCIN  
Laurent MAGADOUX  
Dominique MICHELENA  
Gino VALERA  
Sylvie ARNAUD-GODET  
Michel JOANNET  
Sabine PINET  
Jean-Michel REYNIER

##### - Lazer

Patricia MORHET RICHAUD  
André GUIEU

##### - Le Poët

Alain MONTAY  
Jean-Marie TROCCHI  
Danielle FAY

##### - Monétier-Allemont

Frédéric ROBERT  
Ghislaine OLIVE

##### - Upaix

Abel JOUVE  
Robert FRANCOU

##### - Ventavon

Juan MORENO  
Christian CHAUVIN  
Michel BELLON

#### Hangar technique

Le bâtiment est en cours de construction et l'aménagement des abords se fera à la suite. Il devrait être livré courant septembre. Le conseil municipal a validé et commandé l'installation d'un système d'alarme pour faire face à d'éventuels vols.

#### ELM

L'obtention du permis de construire pour l'Espace de Loisirs Mutualisé a pris du retard car il nécessite une modification du POS en vigueur afin d'implanter le bâtiment selon les nouveaux critères d'écoconstruction.

#### Eglise :

Les travaux de réfection du plancher de l'église devraient commencer à la mi-septembre, afin de laisser le bâtiment accessible pour des mariages prévus cet été. Durant les travaux, le mobilier devrait être entreposé dans la salle des fêtes sous la mairie.

#### Cimetière :

Un protocole transactionnel a été trouvé sous la forme d'une concession cinquantenaire. Cette dernière sera délivrée à des plaignants revendiquant leurs droits sur des tombes à l'abandon. Les avocats diligentés par la commune devraient donc régler ce problème au plus vite et ainsi laisser place au début des travaux de réhabilitation du cimetière.

#### Château d'eau

Vu la vétusté du bâtiment (étanchéité) et le mauvais état de l'équipement électromécanique, le conseil municipal va lancer une étude sur la réfection et la mise aux normes du château d'eau du village.

### Elections sénatoriales

Le conseil municipal a désigné trois délégués titulaires (Jean Moreno, Christian Chauvin et Maryse Charnier) et trois suppléants (Xavier Cressard, Michel Bellon et Gérard Beynet) qui représenteront la commune de Ventavon lors d'un collège électoral pour les élections sénatoriales de cet automne.



**A louer**  
**Appartement T4**  
- Séjour cuisine  
- 3 chambres

au village de Ventavon

Renseignements  
à la mairie de Ventavon

# TRAVAUX - ACM - AFFOUAGE - ACCA

## Voirie

### Piste DFCI sous le village

La piste DFCI au pied de la butte du village ainsi que celle rejoignant l'entrée du village ont été empierrées. Ces travaux permettront aux véhicules de pompiers de pouvoir y accéder sans encombre.

Les barrières et différents aménagements (bancs, panneaux...) se feront ultérieurement dans le cadre d'une subvention de 12.000€ accordée par le Programme d'Aménagement Solidaire.

### Chemin DFCI de Bonsecours

Le conseil municipal a retenu l'ONF pour assurer la maîtrise d'oeuvre des travaux de mise aux normes de la desserte DFCI dans la forêt domaniale de Beynon-Bonsecours.

Le montant prévisionnel des travaux de 165.000€ (dont 15.000€ de Maîtrise d'oeuvre) sera subventionné à hauteur de 80%.

### Entretien voirie :

La tournée des chemins a été faite par la commission voirie et une liste des travaux à faire a été présentée au bureau d'étude MG Concept qui se chargera dorénavant du suivi des travaux.

Un appel d'offres sera lancé sous forme d'un **Marché A Procédure Adaptée (MAPA)** avec une somme de 100.000€ à utiliser par an.

### VC5

Début juillet, une couche d'enrobée a marqué la fin des travaux de la VC5 du Villard. Resteront les accotements à stabiliser et la réfection d'une partie de la voie vers La Gravière endommagée par le passage des camions.

## AFFOUAGE

### Inscriptions en mairie :

du 1 au 19 septembre 2014

Tarif : 20 euros par affouagiste à payer en chèque à l'ordre du Trésor public.

### Lieu :

à la suite des coupes de 2013

### Marquage des lots :

vendredi 10 octobre 2014 de 8h30 à 12h (minimum 10 personnes).

### Tirage au sort des lots:

samedi 25 octobre 2014 à 14h au pied des lots de bois.

## Centre de loisirs

L'accueil de loisirs (ACM) pour l'été 2014

### - Le bus des Ados de 12 à 17 ans :

C'est, 2 animateurs qui viennent dans chaque village avec 2 mini bus pour construire avec l'adolescent un programme d'activités sur une semaine de vacances. Le lundi et mardi est consacré aux activités sur le village et à une rencontre inter centres, le mercredi sortie toute la journée et le jeudi et vendredi le bivouac à thème.

### - Accueil des enfants de 4 à 11 ans :

L'accueil se fait à Monétier-Allemont de 8h30 à 18h. Des jeux, des ateliers, des visites autour d'un thème différent pour chaque semaine. Une sortie hebdomadaire à la piscine du Poët est prévue.

Les programmes plus précis sont disponibles sur le site ventavon.fr à la rubrique Accueil Collectif de Mineurs.

Ce concept de vacances à la carte est organisé et développé par la Fédération des Foyers Ruraux des Alpes du Sud (FFRAS) avec le soutien financier et le partenariat des communes de Claret, Monétier-Allemont et Ventavon, de la CAF 04 et 05, du Conseil Général 04, du Conseil Régional PACA et de DDCSPP 04 & 05.

## ACCA

*Association Communale de Chasse Agréée*

### Délivrance des cartes

Permanences le 27 et 28 août 2014 de 18 à 20h à la salle du Prieuré

### Plans de chasse de la saison écoulée

4 chamois attribués.....4 tués

4 chevreux attribués.....2 tués

14 chevreuils attribués...14 tués

Sangliers.....45 tués

Destructions des nuisibles (renards).....10 tués

### Jours de chasse

Samedi, dimanche, lundi et mercredi jusqu'au 1er novembre

Du 1<sup>er</sup> novembre à la fermeture, voir arrêté préfectoral selon les espèces

### Jour de non chasse

Le vendredi (jour imposé par la Fédération de la Chasse des Hautes-Alpes)

### Elections

Raymond Favier et Patrick Ravaut sont élus et Jean Moreno, réélu.

## Budget Général - Section de fonctionnement

	Budget prévu 2013	Budget réalisé 2013	Budget primitif 2014
<b>Dépenses de fonctionnement</b>	<b>2 982 930,00</b>	<b>799 624,10</b>	<b>3 602 927,00</b>
Charges à caractère général	443 400,00	373 544,79	429 502,00
Charges de personnel	252 700,00	250 986,01	282 200,00
Atténuation de produits	30,00	0,00	14 654,00
Autres charges de gestion courante	161 168,00	155 597,00	210 165,00
Charges financières	2 100,00	1 098,39	2 099,00
Charges exceptionnelles	2 200,00	156,00	2 200,00
Opérations d'ordre transfert entre sections	18 241,00	18 241,00	19 394,00
Virement à la section d'investissement	2 103 091,00	0,00	0,00
<b>Déficit fonctionnement reporté</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes de fonctionnement</b>	<b>2 982 930,00</b>	<b>2 978 308,59</b>	<b>3 602 927,00</b>
Produit des services	717 000,00	723 903,20	740 799,51
Impôts et taxes	416 229,00	414 433,92	416 720,00
Dotations, subventions et participations	113 839,00	121 969,34	135 479,00
Autres produits de gestion courante	80 500,46	62 422,88	120 856,00
Produits financiers	0,00	8,00	8,00
Produits exceptionnels	4 000,00	5 948,82	1 680,00
Atténuation de charges	10 771,00	9 031,89	8 700,00
Opérations d'ordre transfert entre sections	0,00	0,00	0,00
<b>Excédent de fonctionnement reporté</b>	<b>1 640 590,54</b>	<b>1 640 590,54</b>	<b>2 178 684,49</b>
<b>EXCEDENT</b>	<b>0,00</b>	<b>2 178 684,49</b>	<b>0,00</b>

>>> Budget Principal - Section fonctionnement - voté en 2014 : 3 602 927,00 €

## Budget Général - Principales dépenses d'investissement prévues en 2014

Subventions d'équipement versées	69 945,50
Immobilisations corporelles (installations et agencements) hors opérations	309 359,98
Immobilisations en cours (matériel outillage techniques) hors opérations	125 983,00
Opération voirie communale	100 000,00
Opération Rectification calibrage VC5	980 153,00
Opération Création d'une salle mutualisée ELM	1 251 132,00
Opération Construction d'un garage technique	411 660,27
Opération Création d'une aire de lavage agricole	4200,00
Opération Création de pistes DFCl	268 763,55
Emprunts et dettes	2 644,90
Opération d'ordre	3 645,00

>>> Budget Principal - Section investissement - voté en 2014 : 3 524 842,30 €

# COMPTES

## Budget Eau Assainissement - Section de fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	181 149,00	168 483,87	227 571,58
Charges à caractère général	47 901,00	46 728,35	55 900,00
Charges de personnel et frais assimilés	35 000,00	35 000,00	35 000,00
Impôts, taxes et versements assimilés	0,00	0,00	0,00
Charges de gestion courante	2 000,00	1 548,41	500,00
Charges financières	18 380,00	18 379,11	16 709,00
Revers. Redevance pollution domestique	12 792,00	4 792,00	6 800,00
Revers. Redevance modernisation réseaux	4 164,00	1 471,00	1 650,00
Doitations aux amortissements	60 612,00	60 500,00	109 812,58
Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Virement à la section investissement	0,00	0,00	0,00
Déficit antérieur reporté	0,00	0,00	0,00

Recettes de fonctionnement	181 149,00	163 363,66	227 571,58
Produits de gestion courante	64 200,07	58 821,29	63 037,00
Dotations, subventions, participations	1 200,00	0,00	0,00
Autres produits de gestion courante	51 809,00	45 000,09	116 197,71
Produits exceptionnels	0,00	1 689,28	0,00
Amortissement, subventions	57 853,00	57 853,00	48 336,87
Excédents antérieurs reportés	6 086,93	0,00	0,00
<b>Déficit de fonctionnement</b>	<b>0,00</b>	<b>5 120,21</b>	<b>0,00</b>
<b>Excédent de fonctionnement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

>>> Budget Eau Assainissement - Section fonctionnement - voté en 2014 : 227 571,58 €

## Budget Eau Assainissement - Principales dépenses d'investissement prévues en 2014

Etude de la rénovation du château d'eau
Défense incendie
Réseaux d'adduction d'eau
Installation, matériel et outillage techniques

>>> Budget Eau Assainissement -  
Section investissement - voté en 2014 : 195 002,75 €

THD

## Fibre optique

### Déploiement du Très Haut Débit

« Le Très Haut Débit est un enjeu stratégique du XXI<sup>ème</sup> siècle. Le développement des territoires dépend en grande partie des infrastructures de communications électroniques à Très Haut Débit qui les irriguent aujourd'hui et les structureront demain. »

Consciente de cet enjeu, la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur a, depuis 1998, placé au coeur de son action en matière d'aménagement du territoire la poursuite de trois objectifs :

- le développement de l'emploi
- des mobilités multimodales
- l'accès pour tous aux services publics

En effet, il existe une disparité importante en ce qui concerne la couverture optique jusqu'à l'abonné (ou FTTH) entre la zone du littoral et le haut pays qui est le nôtre. Seulement 17% des lignes haut-alpines sont équipées.

Les Hautes-Alpes se sont associées à la Région PACA pour créer une structure commune, le Syndicat Mixte Ouvert PACA Très Haut Débit, établissement public chargé de la mise en oeuvre opérationnelle de la politique régionale d'aménagement numérique du territoire.

La première phase du programme prévu jusqu'en 2019 correspond à un montant de 100 millions d'Euros.

Il s'agira d'améliorer le réseau de collecte en partant des centraux téléphoniques optiques pour les relier en fibre optique jusqu'aux armoires sous-répartiteurs. Ceci devrait améliorer les connections ADSL en cuivre jusqu'à nos maisons ventavonnaises par exemple. Le but serait d'atteindre «10 Mbits pour tous» en cinq ans puis à l'horizon de 15 ans couvrir en THD le plus grand nombre de maisons.

En réalité, les petites communes rurales seront les dernières servies en fibre optique et les maisons éloignées des répartiteurs n'auront pas d'autre choix que le raccordement satellitaire avec un abonnement plus cher. Le Département propose déjà un passeport satellite pour l'installation.

Pour ce qui est de notre secteur du Buëch, seuls les abonnés de Veynes et Laragne profiteront de la fibre optique d'ici 2019. Il est également prévu d'apporter la fibre optique aux sites stratégiques, aux zones d'activité et aux sites de téléphonie mobile (3/4G) selon les opportunités.

Si le SMO PACA THD assure plus facilement la commercialisation et le co-investissement aux opérateurs des prises FTTH (Fibre optique jusqu'à l'abonné) construites, est-ce qu'une commune ou communauté de communes, qui désire accélérer ce déploiement de la fibre optique, peut également de ses propres deniers co-investir et être assurée que les opérateurs de téléphonie suivent et garantissent le FTTH. La question est posée au SMO qui est prêt à étudier les besoins et doléances de chacune des communes.

PAROISSE

## Messes à l'église Saint-Laurent

### Dimanche 3 Août (fête patronale)

10h30 : Messe à l'église Saint-Laurent (suivie probablement de la bénédiction de la nouvelle croix rénovée sur le chemin du cimetière)

### Dimanche 31 août (fête de la Pomme)

9h00 : à l'église Saint-Laurent

## Nouveau curé à Ventavon



*P. Fournier est nommé à Veynes*

### Nominations

**Le père Pierre Fournier**, curé de Ventavon depuis 2010 est nommé curé des paroisses de Veynes et doyen du doyenné Buëch-Dévoluy à partir du 1er septembre 2014.

Pour le remplacer, **le père François Bedin**, curé des paroisses du secteur de Tallard, est nommé également administrateur des paroisses de La Saulce, Lardier, Vitrolles, Plan de Vitrolles, Monétier-Allemont, Barcillonnette, Esparron, Ventavon, et desservira, tout comme ses prédécesseurs, les paroisses de Claret et Curbans.

**Le diacre André Vallet** est nommé répondant du secteur de La Saulce, veillant à la vie pastorale du secteur sous la responsabilité de l'administrateur.

## Etape haut-alpine vers Compostelle

Dans le prolongement de l'étape de l'année passée entre Plan de Vitrolles et l'oratoire Saint-Roch au quartier du Beynon (*voir Ventavon INFO n°39 page 24*), cette année, l'étape partira de cet oratoire à Laragne.

### Marche vers Compostelle Vendredi 24 juillet 2014

**8h15** : rassemblement au Beynon, à l'Oratoire St-Roch, (entrée de la SAB).

**8h30** : départ à pied pour Upaix, et visite du village ancien.

**Vers 11h** : messe à l'église, puis repas tiré des sacs.

**13h30** : sentier d'Upaix à Laragne.

**15h30** : retour aux voitures au Beynon.

**Renseignements : P. Pierre Fournier**

## LES GENS D'ICI

### A la MFR, le prix de l'honneur en action



Laurie Siddi à la préfecture des Hautes-Alpes

La section des Hautes-Alpes de la Société des Membres de la Légion d'Honneur a décidé d'œuvrer de façon solidaire au profit des jeunes de l'enseignement professionnel. Un prix de « l'honneur en action » a été créé en 2012 et est venu cette année encourager une élève de la MFR de Ventavon qui s'est distinguée par son parcours et ses résultats, et présentant un projet professionnel courageux et ambitieux. En effet, Laurie Siddi (terminale travaux paysager)

qui avait été présentée avec Julie Peyre (bac pro vente) parmi une vingtaine de candidats a été choisie par le jury pour recevoir ce prix lors d'une cérémonie à la préfecture des Hautes-Alpes, le 24 juin 2014. Le préfet des Hautes-Alpes et le président de la SMLH lui ont remis une bourse de 800€ qui lui donnera un bon coup de pouce pour suivre une formation complémentaire (BTS) et entrer résolument dans la vie active.

#### CERTIPHYTO

##### Le Certificat Individuel Phyto

Tous les professionnels utilisant des produits phytosanitaires dans leur activité doivent avoir obtenu l'habilitation certiphyto. Cette mesure à caractère obligatoire s'inscrit dans le plan écophyto 2018. Son objectif est d'apporter à tout professionnel les compétences nécessaires à l'utilisation de produits dangereux (chimiques) en incitant à une utilisation raisonnée et en apportant les éléments de mesures de précaution obligatoires.

##### Obligatoire le 1er octobre 2014

L'habilitation Certiphyto est devenue obligatoire à partir du 1er octobre 2013 pour les professionnels exerçant dans les secteurs de la distribution, de la prestation de services et du conseil à l'utilisation. Elle sera obligatoire à partir du 1er octobre 2014 pour les personnes en activité dans les entreprises non soumises à agrément, par exemple les agriculteurs et salariés agricoles, les forestiers et les agents des collectivités territoriales.

##### La MFR propose une formation Certiphyto

La Maison Familiale Rurale de Ventavon est déjà habilitée pour dispenser une formation avec validation du certiphyto à destination des entreprises privées. La demande d'habilitation de formation pour les collectivités locales est en cours et à terme la MFR devrait être l'interlocuteur départemental pour cette certification.

## Vive Marie-Adèle !

Marie-Adèle Bertrand, née le 30 avril 1914, a fêté ses 100 ans à la maison de retraite de Laragne, entourée de sa famille, ses amis, les résidents et de tout le personnel de l'établissement.

La directrice qui avait organisé une petite fête pour l'occasion, nous retrace son parcours. Fille de Maria et Marc Long, elle est née à Lazer d'une fratrie de six enfants dont Aimé, bien connu puisqu'il deviendra plus tard maire de la commune. Elle passe son enfance dans son village natal où elle suivra les cours élémentaires à la « petite école ».

Elle se marie, le 18 mars 1944, avec Virgile Bertrand, employé EDF à l'usine hydro-électrique du Beynon et emménage à la cité EDF.

Marie-Adèle donne naissance à deux enfants, René en 1945 et Marie-France en 1950. Puis en 1968, Virgile, son mari prend sa retraite et ils décident de s'installer à Faye sur le domaine agricole d'Émile et Léon Favier.

En 1980, naissance de son petit-fils Nicolas, fils de Marie-France et Michel Orfeuil. Il se maria avec Séverine le 14 juillet 2012 à Ventavon.

En 2010, Virgile décède et quelques mois après, Marie-Adèle rentrera à la maison de retraite de Laragne.

Christian Chauvin, voisin et ami des Bertrand lui a dédié un petit mot « gentil » en lui exprimant toutes ses félicitations de la voir toujours aussi fringante, souriante et satisfaite de tout. Il ajoute qu'elle a adopté son cadre de vie à Laragne avec contentement et remercie le personnel pour ses bons soins et pour la petite fête organisée en son honneur.

La famille et amis ont passé un agréable après midi avec Marie-Adèle qui malgré ses problèmes d'audition gardait le sens de la répartie et l'humour qu'il convient pour son âge.

Elle reste pour ses proches un remède à la morosité et ceux-ci admettent volontiers qu'ils reviennent la voir avec beaucoup de plaisir.

#### Bon anniversaire Dédée !



Marie-Adèle entourée de ses enfants, famille et amis, le 30 juin 2014

## Pizza-Snack à Valenty



### Chez Poupette



**Alexandre Linglet** et Céline Avena habitant auparavant à Lardier se sont installés en septembre dernier à Valenty dans une maison au bord de la D 1085.

Thaïs leur dernière fille naît le 28 avril pour la grande joie de leur grande famille recomposée de, désormais, 5 enfants.

Le 30 mai, Alexandre stationne sa remorque-pizzeria devant chez lui avec une signalétique «Pizza-Snack» et démarre son entreprise en proposant des pizzas, des paninis, des frites et des boissons.

#### Ouverture :

- du mardi au vendredi, le soir
- le weekend midi et soir.

L'accueil est sympathique et le pizaiolo ne manquera pas de tamponner votre carte de fidélité afin que vous obteniez la dixième pizza gratuite.

**Tel. 06 13 75 43 92**



## Ecrivain public de proximité



**Marie Monnet**, villageoise à Ventavon, voudrait proposer ses services comme écrivain public de façon bénévole.

En retraite, depuis quelques temps, elle souhaiterait donner de son temps pour aider les personnes en difficulté par rapport aux démarches administratives fastidieuses et à toute la paperasserie qu'elles génèrent. Pour cela, elle propose son expérience de terrain (*notamment prospection dans les entreprises et travail en partenariat avec les acteurs locaux, économiques, sociaux et politiques*) et ses compétences acquises durant quarante années de travail dans des fonctions autour de la relation d'aide et du conseil en mobilité professionnelle.

- Vous avez besoin d'aide pour comprendre une demande administrative et y répondre,
  - vous aimeriez être conseillé pour rédiger votre C.V ou une lettre d'accompagnement à la recherche d'emploi,
  - vous avez des démarches à effectuer auprès de votre caisse de retraite, de sécurité sociale, des allocations familiales ...etc
- Alors, venez rencontrer Marie Monnet à la « **Salle des chasseurs** », local face à l'agence postale où elle vous y accueillera volontiers lors de ses permanences de 8h30 à 12h en toute discrétion et gratuitement.

#### Permanences pour l'été :

- Mardi 1er juillet
- Les mardis 5 et 19 Août
- Les mardis 2 et 16 Septembre



## ANIMATIONS CULTURELLES

# A la découverte des métiers du livre et des écrits divers

Cette année, la Bibliothèque de Ventavon a organisé des animations sur le thème : **Plumes, encres et papiers**

Elles étaient déclinées sous plusieurs formes dans des ateliers permettant d'aborder la création du papier, la calligraphie et la reliure. Ces animations étaient accessibles soit aux adultes, soit aux enfants ou à tout public.

### Atelier « création papier végétal »

Début avril, Catherine Schlouck de *Gap Science & Animations* a accueilli 15 enfants de 6 à 14 ans.

Après avoir fait un rappel historique des supports utilisés par l'Homme pour écrire tels que le papyrus, le parchemin et le papier, elle a commenté l'exposition « Naturellement livre » mise à la disposition par la Bibliothèque Départementale de Prêt du 05. L'atelier ayant pour but la compréhension des différentes étapes, de l'invention de l'écriture à la réalisation d'un livre, Catherine s'est penchée plus spécialement sur la fabrication du papier végétal et du papier recyclé.

Tout d'abord, les enfants ont choisi une ou deux couleurs de papier maximum car au-dessus cela aurait donné une couleur marron. Ils ont découpé en petits morceaux le papier choisi pour en faire des copeaux, les ont arrosés d'eau chaude puis après 10 minutes de trempage, ils les ont mixés. Cette texture est alors étendue sur un cadre grillagé puis renversée sur un torchon pour être égouttée et essorée. Pour finir, chaque feuille ainsi créée, est insérée suivant la technique « millefeuille » dans la presse pour sécher.

Par le même procédé, ils ont pu réaliser du papier végétal. La texture végétale ayant été préparée en amont par l'animatrice avec de la paille, des feuilles de chênes, de hêtres ou des pelures d'oignons ou d'ail.

Ravis, les enfants ont mis de côté leur production individuelle sachant qu'ils l'utiliseraient dans un second atelier lors de la création de leur « livre objet » avec Carole Timotéo.

### Atelier « création d'un livre objet »

Un livre objet peut prendre divers aspects : basé sur 3 types d'assemblages de feuilles ou à partir de différents matériaux.

En mai dernier, lors d'un atelier, les enfants ont été guidés dans la rédaction d'un petit texte afin qu'ils puissent apprendre à le mettre en valeur dans leur création. L'étape suivante fut donc centrée sur la mise en page avec pour certains, des lettrines et des enluminures simples mais colorées et très jolies.

La reliure est venue finaliser tout ce travail.

Les enfants avaient le choix des matériaux tels que bois flotté, ficelle, ruban, branchage et grâce à leur imagination différentes formes de livres ont vu le jour.

### Atelier « Jeux de mots »

Les adultes ont aussi abordé l'écriture dans une ambiance ludique durant deux heures, avec leur animatrice Dominique Dubost-Paris (rappelons que cet atelier « Jeux de mots » existe depuis plusieurs années à raison de 5 rencontres par an).



Caroline Schlouck - Atelier « Création papier végétal »



Carole Timotéo avec les enfants - Atelier «Création livre objet»



L'accordéon de Margaux - livre objet



Victoria à l'atelier de calligraphie

## ... plumes, encres et papier

Le sujet était en lien avec un événement annuel « Dis-moi dix mots » organisé par le ministère de la culture et de la communication, pour la pratique de la langue française et la francophonie. Les « Dix mots » de cette année 2014 étaient « ambiancer - à tire-larigot - charivari - s'enlivrer - faribole - hurluberlu - ouf - timbré - tohu-bohu - zigzag ». Les consignes de l'atelier étaient d'écrire, chacun, une définition originale, surprenante, et amusante, de trois d'entre eux tirés au sort. Puis, rédiger le début d'une histoire brève en 10 lignes comprenant les 3 mots de notre thème d'animation : *plumes - encres - papiers*, sur un ton sage. Continuer avec une seconde partie plutôt folle et délirante en incluant les trois mots tirés au sort du début. Cette 2<sup>ème</sup> partie d'histoire devant être introduite par une ou deux exclamations afin de créer une rupture de rythme. Cette séance a été encore l'occasion de faire remuer nos méninges, échanger et rire ensemble, car chaque atelier se termine par la lecture en commun de nos productions !

### Atelier « Calligraphie et enluminure »

L'art « d'écrire beau » du grec *graphein* et *kallos*, nous entraîne vers l'envie d'en savoir plus sur ce qu'est la calligraphie. Romuald Sourisse, calligraphe professionnel (7 à 10 ans d'études et bon nombre d'années de pratique) parle de son métier-passion de copiste, scribe de textes anciens écrits en diverses langues. Il utilise la plume métallique mais aussi le calame en bambou ou roseau, parfois plus rarement une plume d'oie. Il explique qu'il fabrique ses encres de couleurs, à base de végétaux ou minéraux.

Les couleurs : on peut en trouver 300 dans une enluminure de livre sacré ancien !

Le règne végétal est celui qui procure le plus de couleurs mais celles-ci sont très éphémères. Ce sont des colorants et pas des pigments. Les plantes sont macérées ou en décoction. Le bain filtré se voit ajouter un mordant pour devenir teinture : poudre d'alun ou crème de tartre ou lessive de cendre de châtaignier. On peut y ajouter aussi de la poudre de craie ou de marbre pour l'épaissir.

#### Quelques exemples de plantes faciles à trouver :

- Ancolie ou Iris : encre végétale bleue qui donne du vert
- Carthame : encre végétale jaune qui donne du jaune
- Noir de fumée : encre végétale noire
- Guède : encre végétale bleu-pastel
- Sureau : encre végétale violette qui donne du bleu ou violet selon les recettes que l'on emploie pour l'extraire

#### Les pigments d'origine minérale : L'extraction est simplifiée car les matériaux sont déjà secs.

Un pigment doit être mélangé à un liant. On broie les pierres en poudre très fine (dans un mortier). Ce peut être du blanc d'œuf, de la gomme arabique, de la gomme de cerisier, de la colle de peau de lapin.

#### Quelques pierres à partir desquelles on obtient des pigments :

Cinabre : Ce pigment toxique est de couleur rouge. Il est utilisé depuis le IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C. par les grecs et les mines actuelles sont principalement situées en Chine, en Espagne et en Italie.

#### Quelques terres à partir desquelles on obtient des pigments :

- Les ocres :  
Ces terres sont le résultat d'un mélange d'oxyde de fer, d'argile et de sable de quartz. L'oxyde contenu dans l'ocre est naturellement jaune (goethite) ou rouge (hématite). Mais attention, lorsque l'on chauffe de l'ocre jaune, elle devient rouge !

Ces terres sont utilisées depuis la préhistoire la plus reculée et les peintres du monde entier les ont déjà utilisées au moins une fois dans leur vie !

La gamme des teintes est très étendue (du brun au jaune très clair, en passant par du pourpre, le rouge et l'orangé) et le pigment obtenu est très résistant à la lumière et stable dans tous les mélanges.

#### - Les terres d'ombre :

Ces terres sont de même composition que les ocres, mais contiennent en plus de l'oxyde de manganèse. C'est elle qui, en se calcinant, va donner un brun plus sombre : la terre d'ombre.

#### - La terre verte :

La terre verte est en fait une argile constituée de Protoxyde de fer, qui est utilisée comme pigment depuis l'Antiquité.

## ANIMATIONS CULTURELLES

Après cet exposé, les 15 participants présents à l'atelier vont donc tenter, avec des modèles de lettres tracées selon des mouvements indiqués et notés dans un ordre sur le papier, de faire des gammes pour trouver le geste juste et obtenir un résultat satisfaisant. Le silence s'installe, les souffles sont courts, les mains crispées, la crainte de faire des tâches ou de mordre le papier, mais le plaisir s'installe comme instaurant une certaine paix à tracer des pleins et des déliés avec du brou de noix ou de l'encre de charbon. Ce fut un moment expérimental bien intéressant.

Le calligraphe nous précise qu'il fait de la restauration de textes anciens en diverses langues, sans pour autant en avoir la compréhension, cela n'est pas nécessaire même s'il est à l'aise avec le vieux français, notamment. Il fait des fac-similés pour des musées, des conservatoires. C'est un métier passion qui suppose, culture (histoire de l'art), patience, habileté, précision, maîtrise parfaite du support, de l'écriture, des encres, et outre une certaine technique et indubitablement un talent d'artiste.

### Découverte des livres anciens à l'abbaye de Rosans

Notre soif d'apprendre n'étant pas encore étanchée, nous avons voulu en savoir plus sur l'enluminure et la reliure. Aussi, nous avons eu la chance d'être accueillis à l'abbaye Notre-Dame de la Miséricorde à Rosans par la Mère abbesse et la Sœur Marie-Noëlle, spécialisées dans ce domaine. L'une faisant de la reliure et l'autre de la calligraphie et des enluminures.

Tout d'abord, elles nous ont rappelé que le mot manuscrit vient du latin : *manus* (main) et *scribere* (écrire), c'est-à-dire un texte écrit à la main.

Jusqu'au 12<sup>ème</sup> siècle, les manuscrits sont copiés par des religieux dans les établissements ecclésiastiques, principalement dans les abbayes, où ils servent à célébrer le culte et à nourrir la prière et la méditation. La confection d'un manuscrit est un travail réalisé en plusieurs étapes par plusieurs personnes.

Reliure et enluminure ont pris leur source dans les monastères avec les moines copistes. Ils furent les premiers à posséder des livres.

Le verbe latin *illuminare* (éclairer, illuminer) a donné le mot français «enluminer». Ce terme regroupe aujourd'hui l'ensemble des éléments décoratifs d'un texte (mais souvent en lien avec une initiale et un espace limité) et des représentations imagées exécutées dans un manuscrit pour l'embellir, mais au 13<sup>ème</sup> siècle il faisait référence surtout à l'usage de la dorure.



Les religieuses nous ont rappelé les divers supports d'écriture et les différentes époques qui nous ont amenés aux livres d'aujourd'hui :

- le papyrus : plante qui pousse uniquement au bord du Nil.
- le parchemin : Il est apparu au Moyen Age. Il était fabriqué avec des peaux de mouton, de chèvre ou de veau.
- le Volumen, technique en rouleau puis le Codex où toutes les pages sont cousues ensemble et enfermées dans des planchettes de bois recouvertes de cire et gravées au poinçon. C'est là que sont apparues les premières dorures et enluminures.
- le papier : Il est apparu en France vers 1350. Inventé en Chine en 105 après Jésus-Christ. C'est une matière fabriquée à partir de substances végétales (lin + chanvre) réduites en pulpe que l'on mélange à des colles, et qui sont étendues et séchées pour faire des feuilles.

Avec la découverte de l'imprimerie par Gutenberg en 1460, les textes peuvent être plus facilement répandus. Puis le papier chiffon au XVII<sup>e</sup> siècle et le papier de cellulose à partir du XIX<sup>e</sup> siècle.

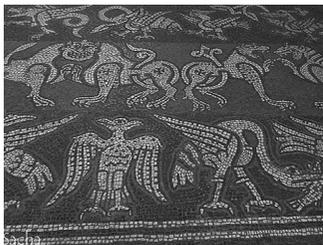
Ensuite, elles nous ont présenté leurs créations, les cierges pascals en cire enluminés à l'acrylique, la calligraphie sur parchemin et l'utilisation de l'aquarelle pour les enluminures sur papier, la restauration de livres anciens... Puis, elles nous ont proposé de manier la plume en pratiquant la calligraphie avec les polices d'écriture « caroline » ou « gothique ».

Si vous souhaitez en savoir plus sur tous ces sujets abordés, n'hésitez pas à venir les approfondir à la Bibliothèque de Ventavon. De beaux livres sont mis à votre disposition en attendant la rentrée de septembre où tout un programme vous attend.

**Corinne Gontard**



# Plumes, encres et papier



Mosaïque de Ganagobie



Jean-Luc Bremond

## Programme des animations pour le dernier trimestre 2014

**Lundi 1er septembre** : Reprise des après-midi « Club » de 14h à 17h et cela tous les lundis. Jeux de cartes, de société, ateliers créatifs sont proposés.

**Mercredi 3 septembre** : Reprise des cours de yoga de 18 h à 19h15 à la salle du Prieuré avec Sylvie COLPIN diplômée en Viniyoga (10 € la séance)

**Samedi 6 septembre** : Atelier détournement du livre pour adultes avec Martine Castelle de 14h à 17h à la salle du Prieuré.

**Samedi 13 septembre** : Visite au Musée Muséum de Gap (sur inscription)

Présentation des écrits anciens (parchemin, papyrus...)

Visite de l'atelier de restauration des documents anciens.

**Samedi 20 septembre**: Ludothèque

De 14h à 17h, de 6 mois à 99 ans venez jouer en famille ou entre amis à toutes sortes de jeux de société. Réflexion, stratégie ou rapidité sont à l'honneur dans une ambiance « bon enfant ».

**Mardi 23 septembre** : Visite du Prieuré de Ganagobie (sur inscription)

Présentation des écrits anciens (parchemin, papyrus...)

Visite de l'atelier de restauration des documents anciens.

**Samedi 27 septembre** : Atelier de lithographie, art graphique animé par Nicole Kalazic

qui fera découvrir l'Histoire de la Lithographie avant de guider les participants dans une réalisation. (sur inscription)

**Samedi 4 octobre** : Atelier calligraphie & aquarelle animé par Johanna Gufler

qui guidera les participants dans la réalisation de leur initiale enluminée. (sur inscription)

**Mardi 7 octobre** : Atelier « Jeux de Mots » animé par Dominique Dubost-Paris

Pour partager le plaisir d'écrire ensemble, se laisser surprendre par son imaginaire et celui des autres.

**Samedi 11 octobre** : Expo champignons

L'association Mycologique 05 va nous permettre de découvrir les champignons de notre région, les bons tout comme les mauvais à travers une exposition commentée puis suivie d'un échange avec les participants.

**Samedi 18 octobre** : Ludothèque

De 14h à 17h, de 6 mois à 99 ans venez jouer en famille ou entre amis à toutes sortes de jeux de société. Réflexion, stratégie ou rapidité sont à l'honneur dans une ambiance « bon enfant ».

**Vendredi 14 novembre** : Projection de deux films réalisés par Jean Luc Bremond, l'alpiniste gapençais :

- Everest en 2011 (face nord côté Tibet)

- Mc Kinley en 2012

Suivi d'un « questions réponses » avec le public.

**Dimanche 16 novembre** : Exposition photographique de Bastien Figueroa .....

**Samedi 22 novembre** : Ludothèque

De 14h à 17h, de 6 mois à 99 ans, venez jouer en famille ou entre amis à toutes sortes de jeux de société. Réflexion, stratégie ou rapidité sont à l'honneur dans une ambiance « bon enfant ».

**Mardi 2 décembre** : Atelier « Jeux de Mots » animé par Dominique Dubost-Paris

Pour partager le plaisir d'écrire ensemble, se laisser surprendre par son imaginaire et celui des autres.

**Samedi 13 décembre** : Ludothèque

De 14h à 17h, de 6 mois à 99 ans venez jouer en famille ou entre amis à toutes sortes de jeux de société. Réflexion, stratégie ou rapidité sont à l'honneur dans une ambiance « bon enfant ».

### Service Animations culturelles - Bibliothèque

Contact - inscriptions : auprès de Corinne Gontard

Tel. 04 92 66 40 24 Email : corinne.gontard@yahoo.fr

## Voyage en Auvergne

### du 14 au 18 avril 2014

Notre séjour s'est très bien passé. Nous étions hébergés au centre Léo Lagrange de Saint-Beauzire en Haute-Loire. C'est Françoise Gras qui m'a accompagnée.

Nous sommes partis le lundi 14 avril à 7h20 de Ventavon (avec Henri Guirado, notre chauffeur de car qui assure le transport scolaire dans le RPI : il connaissait donc bien les enfants). Nous avons traversé la Drôme, l'Ardèche et enfin la Haute-Loire.

Lundi soir, soirée contes auvergnats.

Durant les journées de mardi et mercredi, nous étions avec un accompagnateur moyenne montagne, géologue amateur et spécialisé dans le volcanisme (Jean-Marie Barnagaut).

Mardi 15 avril : journée randon-

née dans la chaîne des Puys. Le matin, nous avons gravi le Puy de la Vache, qui est un cône de scories égueulé. La marche était déjà fatigante ! Mais, après le pique-nique, nous avons gravi (et même conquis !) le Puy de Dôme : 1465m d'altitude et 338m de dénivelé !

Mercredi 16 avril : matinée en classe pour faire le point sur les connaissances acquises, et l'après-midi, mise en pratique sur le terrain (les enfants devaient vérifier si le relief en face du centre d'hébergement était un volcan ou une montagne "les petits géologues").

Jeudi 17 avril : journée à Vulcania durant laquelle nous avons mis des images sur les connaissances acquises, puisque les enfants ont vu des films sur les volcans actifs dans le monde.



© Ecole de Ventavon

Les CM1 et CM2 au sommet du Puy-de-Dôme

De plus, nous avons fait le plein de sensations fortes en visionnant des films en 4 et même 5D, comme "Le réveil des géants d'Auvergne" (différentes hypothèses sur le réveil des volcans) : on portait des lunettes 3D, on était assis sur des fauteuils qui bougeaient et on recevait de l'eau ou du vent en fonction des images ! Jeudi soir, repas auvergnat (truffade et pompe aux pommes) et bien sûr, la boum !

Sophie Lafond, institutrice de Ventavon

## Expo et triptyques

Un travail pédagogique intitulé « Trésors de mon village » a démarré en 2013/2014 sous la houlette de l'Office Central de la Coopération à l'École pour les classes de la Communauté de Communes du Laragnais et ses environs. Ce projet avait permis aux écoliers de partir à la découverte du patrimoine de leur commune. Ils ont travaillé en groupes, fait des recherches, rédigé des textes, pris des photos afin de faire connaître les « trésors de leurs villages » aux camarades d'autres communes, lors d'une rencontre, le 1er avril à la salle des fêtes de Laragne. Une exposition de leur travaux et recherches avait été préparée avec la présentation des triptyques sur les différents villages des écoles de Ventavon, Tréscleoux, Laborel, Upaix, Mison, Laragne, Orpierre et Monétier-Allémont.

A cette occasion, les parents, les enfants, les élus et personnes ressources des villages suscités étaient conviés à un apéritif.



# Nouveaux rythmes scolaires

ECOLE de VENTAVON	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Matin	8h35 - 11h55	8h35 - 11h55	8h30 - 11h30	8h35 - 11h55	8h35 - 11h55
Pose méridienne	11h55 - 13h30	11h55 - 13h30		11h55 - 13h30	11h55 - 13h30
Après-midi	13h30 - 16h10	13h30 - 16h10		13h30 - 14h40	13h30 - 14h40
Périscolaire (TAP)				14h40 - 16h10	14h40 - 16h10

## De nouveaux rythmes scolaires seront mis en place pour la rentrée scolaire 2014/2015 à l'école de Ventavon.

**Lundi et mardi**, rien de changé au niveau des horaires de classe.

**Mercredi matin**, les enfants devront se rendre à l'école de 8h30 à 11h30. La garderie fonctionnera seulement le matin de 7h30 à 8h30. De 11h30 à 12h10, elle sera réservée aux enfants de Ventavon scolarisés à Monétier et Claret arrivant un peu plus tard en car. Il n'y aura pas de cantine le mercredi.

**Jeudi**, les cours finiront à 14h40. Pendant le temps périscolaire qui suivra, les agents communaux proposeront différents ateliers de travaux manuels (théâtre, Land art, papier recyclé, préparation cadeaux de Noël, jardin, activités plein air...) jusqu'à 16h10.

Il est prévu que les agents, Françoise Gras et Aurore Aubert passent leur BAFA (Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur) cette année.

**Vendredi**, les cours finiront à 14h40. Temps libre jusqu'à 15h10 sous la surveillance des agents communaux. Puis, un atelier « Découverte et initiation à la musique » sera proposé aux enfants gratuitement de 15h10 à 16h10 sur la base du volontariat. Pour ce faire, la commune a signé une convention avec l'école de musique des Pays du Buëch et peut ainsi profiter d'un de leurs intervenants, Billy Rigal pour le premier trimestre. Il sera accompagné d'un agent communal, en l'occurrence Aurore (également musicienne) pour encadrer et l'aider à la bonne marche de l'atelier.

On demandera aux enfants qu'ils s'inscrivent pour au moins un cycle de six semaines (vacances à vacances) afin qu'ils soient présents régulièrement et que cet atelier soit profitable à tous. S'il s'avère que cet atelier fonctionne bien, il pourra être prorogé au deuxième trimestre.

ECOLE de CLARET	en fin d'après-midi
Temps d'Activités Périscolaires (TAP)	- mardi et vendredi : 1 heure - lundi et jeudi : 30 minutes

ECOLE de MONETIER	en fin d'après-midi
Temps d'Activités Périscolaires (TAP)	- lundi, mardi, jeudi et vendredi : 45 minutes

## >>> Les horaires du transport scolaire restent inchangés

### Cantine et Garderie à Ventavon

#### Horaires garderie

- Matin de 7h30 à 8h25
- Midi de 11h55 à 13h20
- Soir de 16h10 à 18h30

#### Permanence vente de tickets

Le nouveau mode de facturation de la cantine et de la garderie semble avoir été adopté par les parents d'élèves. Ce système fonctionne bien et les trois permanences de vente de tickets indiquées ci-dessous seront remises en place pour la rentrée prochaine :

- lundi de 7h30 à 9h00 à la garderie
- mercredi de 14h à 17h à la mairie
- vendredi de 16h30 à 18h00 à la garderie

#### Permanence exceptionnelle hors période scolaire

Lundi 1er septembre de 8h à 10h à la garderie

#### Tarifs

- Tickets cantine = 2,70 €/repas
- Tickets garderie = 1€ (c'est-à-dire 1 ticket pour le matin, 2 tickets pour le soir et 1 ticket pour le mercredi de 11h30 à 12h10). Toute heure de garderie commencée est à payer.



## Répartition et effectifs des classes pour la rentrée scolaire 2014/2015

- **Mme Rigo** (mi-temps) et 2<sup>ème</sup> poste mi-temps non communiqué : 6 TPS, 13 PS, (+2 TPS en mars)
- **Mme Clément** (1/2 temps) : 6MS, 13 GS
- Poste non communiqué (Mme Kaced prenant un poste de Maître E au RASED) : 18 CP
- **Mme Ghigonetto** : 10 CE1, 10 CE2
- **Mme Lafond** : 11 CM1, 10 CM2

**Jacqueline Maximin**, institutrice depuis 30 ans à Monétier-Allemont a fêté son départ à la retraite le 4 juillet 2014.

## Calendrier scolaire 2014/2015

*ZONE B - Académie Aix-Marseille*

- **Rentrée scolaire des élèves** : mardi 2 septembre 2014
- **Vacances de la Toussaint** : du samedi 18 octobre au lundi 3 novembre 2014
- **Vacances de Noël** : du samedi 20 décembre 2014 au lundi 5 janvier 2015
- **Vacances d'hiver** : du samedi 21 février au 9 mars 2015
- **Vacances de printemps** : du samedi 25 avril au lundi 11 mai 2015
- **Vacances d'été** : samedi 4 juillet 2015

# DECHETS

## Problématique des odeurs

### Réunion publique en mairie

Lors d'une rencontre à l'intention des élus et des riverains, le 11 février à la mairie de Ventavon, Michel Dalmasso, directeur d'agences 04-05 de la société *Alpes Assainissement Veolia Propreté* avait fait un constat de la problématique des odeurs en provenance de l'ISDND du Beynon et avait proposé un plan d'action sur la réalisation de travaux de captage du biogaz et la mise en service d'une unité de valorisation électrique du biogaz.

### Michel Dalmasso fait le point

<< - Les réseaux mis en place à l'avancement de l'exploitation sur le casier 3 Nord ont été connectés fin février 2014.

- Des essais de mise en dépression du site ont ensuite été réalisés durant la première quinzaine de Mars 2014. Par la suite, nous avons pu démarrer le moteur de la valorisation électrique avec mise en dépression permanente du site le 25 avril 2014.

Depuis, les odeurs ont fortement diminué et les réclamations des riverains sont passées de quotidiennes à une à deux fois par semaine.

L'unité de valorisation monte en puissance et nous sommes à ce jour sur des études de mise en place d'une couverture intermédiaire avec l'apport de mâchefers. Ce produit a pour effet de bloquer d'une manière efficace la diffusion du biogaz dans l'atmosphère. >>

(M.D. 26/06/2014)

### Commission de Suivi des Sites (CSS)

Le décret donnant naissance aux Commissions de Suivi des Sites (CSS) autour des installations industrielles est paru au Journal officiel du 9 février 2014. Ces commissions se substituent aux commissions locales d'information et de surveillance (CLIS) autour des installations de traitement de déchets.

L'arrêté de renouvellement de la composition de la CLIS du centre de stockage des déchets ménagers et assimilés du Beynon est arrivé à échéance le 10 mai 2014. Une commission de suivi du site doit donc être créée.

La CSS est présidée par le préfet avec la présence de cinq collègues (Etat, collectivités territoriales, riverains ou associations, exploitants, salariés).

La CSS comme anciennement la CLIS a une mission générale d'information du public en matière de sûreté et de suivi de l'impact des activités de l'installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE) du type de l'ISDND du Beynon.

## Plan Départemental de Prévention et de Gestion des Déchets Non Dangereux

Par décret du 29 novembre 2005, la révision du plan d'élimination des déchets ménagers et assimilés a été transférée de l'Etat aux Départements. Dans les Hautes-Alpes, le nouveau PDPGDND est entré en vigueur le 9 avril 2013.

Ce Plan est un outil de planification permettant de mettre en cohérence les politiques de gestion des déchets menées tant par les pouvoirs publics que par les acteurs économiques.

Il a pour vocation de fixer des objectifs de réduction et de valorisation des déchets ainsi que les priorités à mettre en œuvre pour y parvenir durant les six années à venir. Il s'articule autour des objectifs du Grenelle de l'environnement en matière de déchets. Un suivi est effectué chaque année.

A cet effet, chaque Département a mis en place une commission consultative d'élaboration et de suivi. Cette commission est composée des représentants des collectivités territoriales, des services de l'Etat, du Conseil Général, des organisations professionnelles, des associations de consommateurs et de protection de l'environnement.

En ce qui nous concerne, Juan Moreno est délégué titulaire et Alain Montay est délégué suppléant pour la CCL (délib. 12/06/2014).

### Les demandes de VEOLIA

Le 6 mai 2014, une Commission Consultative de Suivi a donc été programmée au Conseil Général et a analysé d'un point de vue technique, financier et social les demandes faites par l'entreprise VEOLIA :

- 1- être autorisée à recevoir pour une nouvelle période de deux fois deux ans, les déchets des Alpes-Maritimes (l'autorisation précédente arrivant à échéance le 2 août 2014),
- 2- utiliser les mâchefers d'usines d'incinération en provenance de PACA pour les opérations de couverture pour mieux piéger les odeurs,
- 3- être autorisée à recevoir les déchets d'amiante liée et les terres polluées en provenance du 04,
- 4- étendre et pérenniser la zone d'apport initial (c'est-à-dire 05 et communes limitrophes) aux 04 et 06.

La commission s'est prononcée «favorable» pour les demandes 1 et 2, pour la demande 3, elle se déclare défavorable seulement pour les terres polluées du 04 et sans avis pour la demande 4.

La commission a donné son avis consultatif et les demandes seront examinées par le Conseil de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST), où le préfet qui le préside devra trancher sur un nouvel arrêté préfectoral pour accepter les déchets du 06 sous telle ou telle condition. C'est à la commission de lister ces conditions pour les soumettre au préfet (qui pourra en tenir compte, sans obligation de sa part, décision seule du CODERST).

## Recyclage

### Composteur

Un composteur réservé aux fleurs fanées et à la terre des pots devrait être installé aux abords du cimetière par la CCL.

### Filets para-grêle

Les filets para-grêle usagés peuvent être amener directement au centre de tri du Beynon. Coût : 83€/tonne.

## Vivre en Val Durance

Cette association a pour but de veiller à l'environnement sur la commune de Ventavon, le val de Durance et plus particulièrement aux abords du CSDU (Centre de Stockage des Déchets Ultime), sur le plateau du Beynon.

### Siège social :

Association Vivre en Val Durance  
Mairie de Ventavon  
05300 Ventavon  
Email : [vivreenvaledurance@sfr.fr](mailto:vivreenvaledurance@sfr.fr)

### Bureau

#### Président :

Robert BOURG

#### Vice-président :

Daniel ROBJT.

#### Trésorière :

Anne BOUTIER.

#### Trésorière adjointe :

Véronique GRAZIANI.

#### Secrétaire :

Sylvie GRAS.

#### Secrétaire adjointe :

Caroline BLIN

### Membres actifs

Huguette BARRIDON

Rémi BARRIDON

Thierry BOURG

Yannick BOUTIER

Maryse CHARNIER

Jean-Luc GRAS

Sébastien GRAZIANI

## Nettoyage des berges de la Durance

Samedi 3 mai 2014, à la cité du Beynon, où le RCKN est basé, pas moins de 10 personnes de l'association « Vivre en Val de Durance » se sont retrouvées pour nettoyer les rives de la Durance autour de Yannick Boutier, loueur de canoë kayak.

Partis à 10h de la base de RCKN (Bou-bou Land), ils ont navigué durant 4 heures jusqu'au pont de Vaumeilh, près de Sisteron avec une pause pique nique sur une plage entre Thèze et le Poët.

Le résultat final du nettoyage est impressionnant : de La Saulce à Sisteron, une vingtaine de sacs poubelle de 50 litres de déchets divers ont été récoltés : sacs plastiques, polystyrène, bouteilles, bombes aérosol, pneus, ferraille, et autres objets plus insolites encore.

Cette action de nettoyage est menée chaque année par les dirigeants du club, elle permet de faire un état des lieux des berges et de garder à la Durance toute sa spécificité.

Les bénévoles ont apprécié cette balade au fil de l'eau qui leur a permis de porter un regard différent sur le paysage et de contempler, entre deux coups de pagaie, la faune et la flore des berges de

la Durance. Les responsables de la base remercient les bénévoles de leur participation.

Cette expérience accessible au plus grand nombre est à renouveler l'année prochaine !

**Sylvie Gras**



# GYM - COMITE - DANSES

Vide grenier de Gym Plaisir

Dimanche 7 septembre

annonce dernière page de couverture

## Reprise des activités de GYM PLAISIR



### Cette année l'association proposera 4 cours :

- le Mardi de 18h à 19h15 : pour les enfants de 8 à 12 ans
- le Mardi de 19h30 à 20h30 : pour les ados/adultes (GYM TONIQUE)
- le Jeudi de 18h à 19h15 : pour les enfants de 4 à 7 ans
- le Jeudi de 19h30 à 20h30 : pour les ados/adultes (GYM DOUCE)

**>>> Les cours reprendront le Mardi 9 Septembre et le Jeudi 11 Septembre <<<**

Un cours d'essai est offert.

### Tarifs :

- Activité enfant : 95 Euros l'année (licence comprise)
  - Activité Adulte : 98 Euros l'année (licence comprise)
- Les inscriptions auront lieu le mardi 16/09 et le jeudi 18/09.

Les cours seront assurés par Violaine, titulaire d'un DEUG Activités Physiques et Sportives, d'un BEPECASER et du BAFA. Ses compétences et son dynamisme sont appréciés par tous.

Pour les enfants, elle continuera en fonction des niveaux à faire découvrir différents aspects du sport avec plusieurs activités.

Pour les adultes, le mardi sera consacré au travail cardio et au renforcement de tous les groupes musculaires. La séance du jeudi sera dédiée aux muscles profonds, aux étirements et à la souplesse des muscles et des articulations.

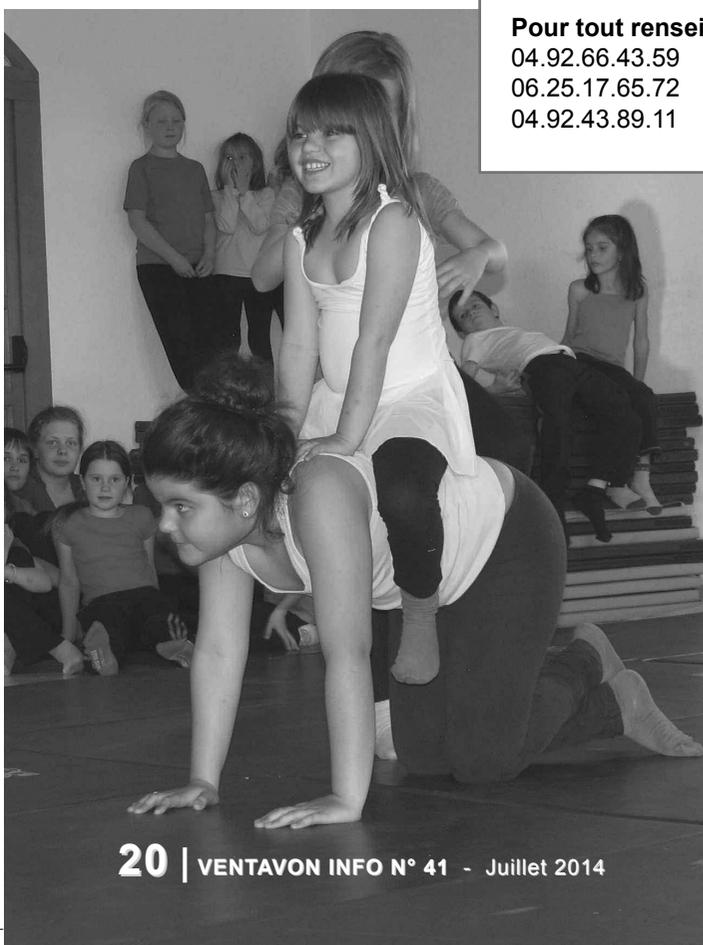
En fonction du nombre d'enfants inscrits, des stages pendant les périodes de vacances scolaires pourront être organisés.

L'association essaie de mettre au point des ateliers GYM EQUILIBRE, qui seront proposés aux personnes âgées de la commune dans le cadre de la prévention des chutes et de la fonte musculaire liée à l'âge.

L'ambiance des cours est conviviale avant tout et les activités sont basées sur le Sport Santé sans esprit de compétition, afin de s'adresser au plus grand nombre. Beaucoup de nos adhérents viennent en couple ou en famille, alors n'hésitez pas à nous rejoindre !

### Pour tout renseignement :

- 04.92.66.43.59
- 06.25.17.65.72
- 04.92.43.89.11



## COMITE DES FÊTES



### Subvention :

Suite à l'intervention du nouveau bureau du Comité des fêtes de Ventavon et notamment de son Président Monsieur Pocchiola-cit Olivier et pour faire suite à leur demande de subvention pour l'année 2014, le Conseil Municipal vu le budget prévisionnel présenté par l'association et les projets d'animation, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés : décide d'accorder une subvention de 10 000 € au Comité des Fêtes de Ventavon.

### Bureau :

Président : Olivier Pocchiola-cit (4)  
 Vice-président : Gilles Tavant (10)  
 Trésorier : Thierry Boulet  
 Trésorier adjoint : Eric Perelli (11)  
 Secrétaire : Elodie Gontard (6)  
 Secrétaire adjoint : Caroline Aubert (14)

### Autres membres :

Gérard Ravaute (1)  
 Maryse Charnier (2)  
 Lionnel Ganguet (3)  
 Thierry Bourg (5)  
 Corinne Gontard (7)  
 Séverine Salingue (8)  
 Sylvie Moreno (9)  
 Raymond Jacq (12)  
 Simon Moreno (13)  
 Cindy Legras  
 Corine Peyrot

## Boules

Le comité des fêtes organise des concours de boules à la mêlée **tous les jeudis soirs du 26/06/2014 au 21/08/2014.**

Les inscriptions et buvette se passent au boulodrome.

A cette occasion, l'aubergiste fait **"soirée pizza" tous les jeudis**

### Contact

**Tél.** 06 09 33 05 94 (Olivier) ou 06 83 44 97 04 (Elodie)

**Email :** [comite.ventavon@laposte.net](mailto:comite.ventavon@laposte.net)

### Adresse postale :

Comité des Fêtes de Ventavon  
 Mairie de Ventavon - 05300 VENTAVON.

*Annnonce de la Fête patronale de Ventavon les 2, 3 et 4 août en avant-dernière page*

## COURS DE DANSE : Salsa, Bachata, Merengue...



Après quelques stages et soirées latinos réussis, Mélanie et Yohannys de Cuba ouvriront des cours de danse mensuels dès la rentrée 2014 à Ventavon. Le succès de leurs cours dans ce village les encourage à développer leur activité et à s'investir dans le sud du département. Patients et pédagogues, ils sauront vous donner envie de danser et vous transmettre leur passion pour la danse.

Un cours de Salsa débutant et un cours Toutes danses latines (Bachata, Merengue...) auront lieu un dimanche par mois en fin d'après-midi.

Une soirée d'inscription avec initiation gratuite est prévue le **dimanche 14 septembre** à partir de 16h à la salle du Prieuré.

- 16h-16h45 : initiation Merengue, Bachata et Salsa gratuite

- 17h-19h : cours de Salsa - 15 euros

- 19h15-20h45 : cours Toutes danses latines - 10 euros

(Possibilité de s'inscrire à l'année avec tarifs intéressants)

**A très vite sur la piste de danse !**

Infos/contact : 06 70 30 62 08 ; [mel@solydanse.com](mailto:mel@solydanse.com) ; [www.solydanse.com](http://www.solydanse.com)



## ETAT CIVIL

### La ronde des heures

Une semaine à Ventavon pour s'oxygéner,  
L'air de la rade de Toulon, constamment pollué,  
Par des ferries de plus en plus nombreux,  
A trimballer des touristes, des retraités malheureux,  
Qui s'imaginent que le mal de mer est une sinécure,  
Pour soulager leurs incontinences, leurs courbatures,  
Et, peut-être même, le tant désiré élixir de jeunesse,  
Capable de les relancer sur les pistes de danse.

Hélas, notre escapade, habituellement moment de liesse,  
S'est entachée malheureusement de tristesse.  
Cinq personnes âgées ont choisi de tirer leur révérence,  
Sans doute pour ne pas perturber les grandes vacances !  
Préférant s'éclipser, comme elles ont vécu, discrètement,  
Avant que Ventavon n'accueille ses estivants.  
Cinq personnes, comme vous et moi laissant derrière eux,  
Des parents, des amis, tristes et malheureux.

Ainsi la vie nous rappelle régulièrement,  
Qu'un jour, le mot fin s'inscrit inexorablement,  
Pour chacun de nous, prince ou manant,  
Parfois, même souvent, sans avertissement.  
Que le soleil, qui se lève chaque matin,  
N'éclairera plus les prunelles de certains,  
Mais viendra gentiment, réchauffer et saluer,  
Les premiers vagissements des nouveau-nés.  
Alors, tristement, adieu à ceux qui nous quittent.  
Mais bienvenue à ces petits et ces petites,  
Qui vont prendre la place de leurs aînés dans cette chaîne,  
De la vie, qui malgré nous, nous entraîne,  
Vers une formidable aventure, ou chaque jour,  
Nous apporte son lot de joie, de peine, de travail et d'amour.  
Condoléances à ceux qui ont perdu un être cher, un compagnon,  
Ainsi va la vie, on pense à eux, mais, que vive Ventavon.

René Montagny (avril 2014)



Fatoumata, Kerfalla et Mafoulé



Chloé et Louise

### NAISSANCES

- **Mafoulé**, fille de Fatoumata et Kerfalla Conté habitant à Valenty est née le 24 mars 2014 à Gap.

- **Louise**, fille de Julie Nal et François Guerrero habitant au Roussi, est née le 25 mars 2014 à Gap.

- **Thaïs**, fille de Céline Avena et d'Alexandre Linglet habitant à Valenty, est née le 28 avril 2014 à Gap.



Thaïs



Valérie, Jean-Michel, Elise, Elsa et Camille

### MARIAGE

- **Jean-Michel Bittoni et Valérie Pascal**, conseillère municipale habitant aux Sal-las se sont mariés le 28 juin 2014 à Ventavon.

Un baptême civil a été célébré pour leurs deux plus jeunes filles, Elsa et Camille avec Elise, la soeur aînée comme marraine.



### DECES

- **Marthe CHAIX**, habitant au village est décédée le 22 janvier 2014 à l'âge de 89 ans.

- **Demollina TOURN**, née Rivoira, habitant au village est décédée le 13 février 2014 à Sisteron, à l'âge de 87 ans.

- **Christine TARASCO**, née Beher, habitant au Roussi est décédée le 31 mars 2014 à Ventavon à l'âge de 60 ans.

- **Raymonde POINTEL**, née Beynet, habitant au village est décédée le 15 avril 2014 à Gap à l'âge de 87 ans.

- **Enrico PASTRONE**, habitant au Villard est décédé le 30 avril 2014 à Gap à l'âge de 98 ans.

- **Henri PELLOUX**, habitant au village est décédé le 7 avril 2014 à l'âge de 88 ans.



## Les origines du peuplement de la vallée de la Durance

Les premières traces d'occupation de l'homme au Nord de Sisteron ont été révélées en 1995, à Vitrolles, commune proche de Ventavon, par la découverte d'un site de chasseurs saisonniers habitant sous des abris de peau tenus par des piquets avec au centre un foyer. Ce site a été daté du Paléolithique supérieur, environ 11.000 ans av. JC (cf. VI n° 28 - Décembre 2007).

La découverte de plusieurs tumulus aux lieux-dits Bel-Air et Saint Roch (lieu actuel de l'ISDND) prouve l'existence d'une population dès l'âge du fer (Hallstatt ancien, 800 av. JC) sur la commune actuelle de Ventavon (cf. VI n°30 - Décembre 2008).

## Les tribus gauloises sud-alpines

### de l'Âge du Fer à la période romaine



### Les Ligures remontent la Durance

Depuis la fonte des glaciers, les chasseurs saisonniers remontant la Durance à la belle saison se sédentarisent et forment au long de celle-ci un éparpillement de tribus autonomes comme autant de petites républiques.

Ces peuples d'origine méditerranéenne appelés Ligures s'établissent majoritairement dans tout le Sud-Est, de la vallée du Rhône à la plaine du Pô (Italie du Nord). Ils pénètrent dans les Hautes-Alpes en passant par la vallée du Rosannais et la cluse de Sisteron.

Ce sont des descendants des populations néolithiques qui, après le cuivre, ont utilisé

le bronze et sont décrits par des auteurs antiques comme petits et trapus, vigoureux, durs à la tâche et batailleurs.

Le géographe grec Posidonios (1<sup>er</sup> siècle av JC), très attentif aux types ethniques, précisait : «*Ils escaladent les montagnes comme des chèvres.*». Pline<sup>1</sup> écrivait qu'ils étaient connus sous le nom de *Capillati*<sup>2</sup> ou Chevelus en français. Les Grecs et les Romains considéraient les Ligures comme des barbares à la culture fruste, enclins au pillage et à la piraterie, mais fournissant de vaillants mercenaires (voir «Les Ligures» encadré ci-contre).

### Les ligures

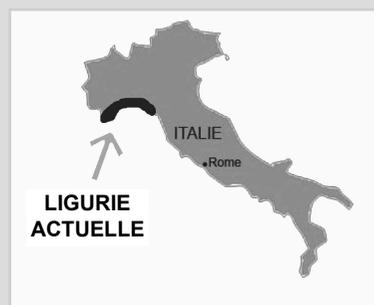
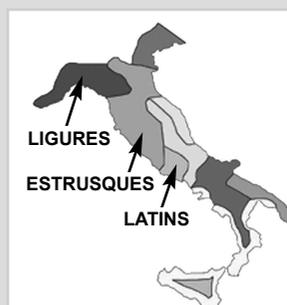
Les Ligures sont cités pour la première fois dans un fragment d'Hésiode, poète grec du VIII<sup>e</sup> siècle av. JC, et rapporté par Strabon dans la « Géographie VII », comme la plus ancienne population de l'occident : «*Éthiopiens, Ligures et Scythes éleveurs de chevaux* ». D'autres auteurs (Diodore de Sicile Virgile Tite-Live Cicéron) rapportent comment les Ligures encore au deuxième siècle avant JC vivent dans des conditions primitives et nous livrent l'image d'un peuple féroce et à moitié sauvage, dont les guerriers suscitent la peur par leur seule apparence. Dans le même temps, la solidarité et l'honnêteté de la population agricole et pastorale, pas encore hiérarchisée en classe, sont soulignés. Les femmes sont confrontées aux mêmes difficultés que les hommes dans une terre rocailleuse, aride, au relief accidenté et recouvert d'arbres. Tous les anciens auteurs n'expriment pas des commentaires aussi élogieux, par exemple Caton l'Ancien définit les Ligures comme ignorants et menteurs, une nation qui a perdu la mémoire de ses origines. Tous ces éléments nous font comprendre comment les Ligures, peuple ancien très présent dans une grande partie de la Méditerranée occidentale, sont conquis, non sans difficulté, par les Romains. L'absence de culture, de traditions, d'identité, d'unité politique et de classe noble avec un pouvoir décisionnaire sont des faiblesses trop importantes malgré le tempérament vigoureux qui caractérisent les Ligures.

1- Pline, encyclopédiste romain né en 23 ap JC

2-Le mot «Capillati» se lit également sur une inscription antique aux Escoyères, commune d'Arvieux dans les Hautes-Alpes

### La ligurie, région italienne

La Ligurie est une région d'Italie située dans le nord-ouest de la péninsule (littoral méditerranéen qui va de Ventimiglia à Spezia). Son nom vient du peuple antique des Ligures, même si ceux-ci occupaient un territoire beaucoup plus étendu que celui de la Ligurie actuelle. La capitale régionale est Gênes, qui est aussi de loin la ville la plus peuplée.





### L'habitat perché

Les Ligures sédentarisés dans les Alpes du Sud se sont retranchés dans des habitats perchés sur des collines escarpées pour pouvoir se défendre plus facilement. Puis petit à petit, devenus moins farouches ils descendirent dans la plaine pour défricher les terres. En temps de paix, ils se dispersaient dans la campagne pour cultiver leurs champs. Chaque famille s'installait à demeure sur son lopin de terre; d'autres parcouraient la montagne avec leurs troupeaux, et c'étaient les plus nombreux. Devant un danger, tout ce monde se regroupait dans ces habitats perchés protégés d'une enceinte en pierres sèches.

Par contre, les immigrants ligures des Alpes du Nord avaient un mode d'habitat différent, il s'agissait le plus souvent de villages lacustres construits sur pilotis sur des lacs.

### La civilisation des oppidums<sup>3</sup>

Il est probable que la première construction fortifiée sur la colline de Ventavon devait être une simple tour de guet communiquant avec d'autres fortifications visibles de l'une à l'autre. On suppose qu'ils pouvaient s'échanger des informations par l'intermédiaire de feux.

On parlait d'oppidum qui était un lieu de refuge public (utilisé de façon épisodique pour certains et suivant les circonstances) le plus souvent situé sur un endroit élevé dont les défenses naturelles ont été renforcées par l'homme. Ce seront les premières fortifications connues dès le VI<sup>e</sup> siècle av. JC. Les oppidums sont connus notamment grâce aux descriptions de Jules César, dans ses « Commentaires sur la Guerre des Gaules ». D'ailleurs, les romains utiliseront ces sites pour y établir leur camps fortifiés (castrum) puis plus tard au Moyen-âge ce seront les seigneurs qui y construiront leurs châteaux forts. Aujourd'hui, ils sont devenus l'image identitaire des villages des Alpes du Sud, en démontre l'itinéraire signalisé « Villages perchés » dont Ventavon fait partie.

C'est donc avec les Ligures qu'apparaissent les premiers oppidums. Postés le long de la Durance, voie naturelle de communication, ils établissent sur les hauteurs facilement défendables des abris

et des fortifications rudimentaires. Ces oppidums, presque toujours établis à la pointe d'éperons rocheux, sont encore reconnaissables aux murs en pierres sèches plus ou moins bien appareillés.

La construction d'un oppidum représentait un énorme travail. S'il y a des pierres dans la région, on les achemine par chargements entiers jusqu'au lieu de construction des remparts. Ces derniers peuvent parfois dépasser les dix mètres d'épaisseur, et il peut y avoir deux ou trois remparts pour assurer la sécurité de l'oppidum. Souvent, une charpente de pieux sert d'ossature à l'ensemble. De nombreux arbres sont alors coupés et transportés au sommet de la colline, puis les troncs sont fichés en terre dans de profonds trous dont on voit encore aujourd'hui les traces. Entre les poteaux et les poutres de traverses, les Gaulois entassent de la terre et des pierres. L'ensemble constitue une muraille très résistante qui a reçu le nom de "mur gaulois". La porte d'entrée est l'endroit le plus vulnérable, c'est pourquoi une garde y est assurée continuellement. Les portiers disposent, en plus des armes habituelles, de projectiles pouvant servir immédiatement.



### Expansion des Celtes venant du Nord

Les Celtes (que les Romains appellent Gaulois) provenant des régions transrhénanes sont arrivés probablement assez tôt et progressivement par la vallée du Rhône puis par les Alpes du Nord, peut-être dès le VIII<sup>e</sup> siècle av. JC et ont cherché à s'établir de façon définitive.

D'origine Indo-Européenne<sup>4</sup>, les Celtes arrivent porteurs d'armes en fer (civilisation de Hallstatt<sup>5</sup> et de la Tène<sup>6</sup>), et encadrent la population ligure, comme ils l'ont fait pour bien d'autres peuples au cours de la vaste expansion celtique.

S'implantant massivement dans le Nord de l'Isère (Les Allobroges), ils tiennent également les vallées du Drac, de la Haute et Moyenne Durance, de la Bléone, de Suse et de Turin. Par contre, ils restèrent minoritaires dans le Sud et à l'Est de la Durance où ces migrations et invasions brutales suscitérent sans doute des résistances,



3- En latin oppidum est au singulier et oppida au pluriel. Ce terme latin s'est francisé et on utilisera oppidums avec un s pour le pluriel.

4- D'après les théories diffusionnistes et migrationnistes, les Indo-Européens seraient un ensemble de peuples d'Eurasie (Albanais, Arméniens, Baltes, Celtes, Germains, Grecs, Indiens, Iraniens, Kurdes, Latins, Scythes, Slaves) qui parleraient des langues issues d'une ancienne langue appelée indo-européen commun qui aurait été partiellement reconstituée.

5- Le Hallstatt ou Premier âge du fer est une période succédant à l'âge du bronze final et précédant la période de La Tène ou Second âge du fer (fin de la Protohistoire)

6-La Tène ou second âge du fer est une période succédant au Hallstatt (1300 av. J.-C. à 400 av. J.-C.) et marquant la fin de la Protohistoire.

laissant aux Ligures la prépondérance.

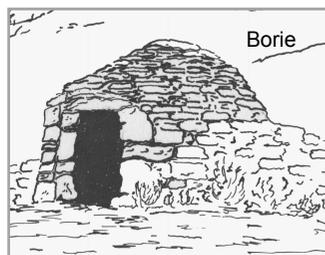
En tout cas, au IV<sup>e</sup> s. av JC, ils sont devenus assez nombreux parmi les Ligures pour que les historiens grecs antiques qualifient cette population mixte de "Celto-ligure".

On leur attribue les cabanes en pierres sèches, remarquablement appareillées, que l'on appelle « bories », ainsi que les monuments mégalithiques qui parsèment le territoire provençal. Ils seraient aussi les auteurs des célèbres gravures rupestres du Mont Bego et de la Vallée des merveilles, dans la haute région qui jouxte aujourd'hui la frontière italienne. Si tel est le cas, ces Celto-Ligures auraient déjà été en contact avec des Indo-Européens, car les gravures de la Vallée des merveilles sont semblables, trait pour trait, à celles du Val Camonica, dans le Nord de l'Italie, dont la thématique illustre la tripartition fonctionnelle propre aux Indo-Européens : « *La société dont elles nous donnent l'image est un organisme hiérarchisé, dominé par une fonction souveraine qui représente le soleil ; la fonction guerrière y tient une place importante, au-dessus de la fonction productive, fondement de l'ensemble* ».

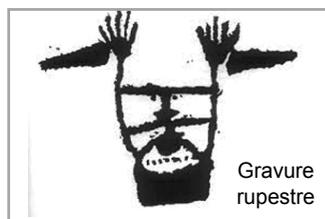
Ils sont probablement les créateurs des itinéraires de transhumance (*les drailles*) utilisés par les éleveurs de moutons jusqu'à nos jours.

### Echanges avec les Grecs

Pendant que les Phocéens<sup>7</sup> essayaient de prendre l'empire de la Méditerranée occidentale, les Celtes se mettaient en marche, de l'autre côté du Rhin, pour se rendre vers les terres du Sud



Borie



Gravure rupestre

dont les Grecs convoitaient les rivages.

Les découvertes archéologiques (armes, vaisselles, accessoires...) dans les Hautes-Alpes dénotent que la population locale entretenait des contacts avec le nord et le sud des Alpes. En effet les communautés de l'arrière pays méditerranéen appartenaient à un réseau d'échange mis en place dès le VII<sup>e</sup> siècle av JC avec les Étrusques<sup>8</sup>, puis avec les grecs après la fondation de Marseille<sup>9</sup>, mais ils avaient également des contacts avec les régions septentrionales.

### Les agglomérations autour des oppidums

La population augmentant, il en résulte une aristocratie guerrière, qui livrera de nombreux combats lors de ces invasions celtiques. Ainsi, au II<sup>e</sup> siècle av. JC, c'est l'apparition des premières villes, construite à proximité de l'oppidum d'origine, reprenant le principe des forts utilisés dès le VI<sup>e</sup> siècle avant JC et qui sont généralement situés à proximité de voies commerciales, de gisement de minerais, de sable ou de sel.

Ces oppidums étaient reliés par des pistes aux « capitales » des diverses peuplades, agglomérations plus importantes qui portent déjà des noms pré-romains : Brigantio (Briançon), Eburodunum (Embrun), Caturigomagus (Chorges), Vapincum (Gap), **Alabons** (Monétier-Allemont & Ventavon)<sup>10</sup>, Segustero (Sisteron), Urge (Orgon), Cabellio (Cavaillon) jusqu'à Avenio (Avignon).

L'oppidum pouvait servir dans certains cas de capitale

à la "tribu", mais est surtout situé de telle manière que l'on peut surveiller un territoire souvent délimité par deux frontières naturelles (rivières, marécages...).

### Peuplades duranciennes

On connaît également les noms de ces peuplades duranciennes : les Caturiges entre les confluent du Guil et de l'Ubaye, les Quariates (du Queyras) dans la vallée du Guil, les **Avantici** vers Gap<sup>11</sup>, les Edenates de la vallée de la Blanche, les Sebaggini sur la rive gauche entre Gap et Sisteron, **les Sogiontii** au sud de Sisteron<sup>12</sup>, les Bodiontii dans la vallée de la Bléone, les Reii à hauteur de Riez, les Vulgientes au sud de la montagne de Lure, les Dexuviates au sud du Luberon, les Cavares autour de Cavaillon.

Parmi ces Celtoligures, au II<sup>e</sup> siècle av. JC, un groupe arrivé plus tardivement exerce l'hégémonie, ce sont les Salyens. Leur territoire propre est centré autour de l'oppidum d'Entremont situé à quelques kilomètres de l'actuelle ville d'Aix-en-Provence, mais leur autorité semble s'étendre du Rhône jusqu'au Var (le fleuve), et de la Durance jusqu'à la mer. Regroupés le plus souvent dans des oppidums, les peuples de cette "ligue" salyenne constituent une force redoutable.



7- Grecs venant de Phocée, cité grecque

8- Les Étrusques : d'origine de la Toscane

9- Marseille : Massalia, colonie grecque fondée par les Phocéens

10- Monétier-Allemont a son histoire qui se mêle à celle de Ventavon. L'oppidum était certainement situé à l'emplacement du Ventavon actuel

11- Les Avantici ou les Avantiques : vallée de l'Avance, capitale Gap

12- Sogiontii ou les Sogiontes, capitale Sisteron

### La confédération des Voconces

Celtes et Ligures fusionnèrent et s'organisèrent en plusieurs unités politiques communes comme les Salyens vers Aix-en-Provence ou la puissante confédération des Voconces qui occupait un territoire important pris aux Ligures au IV<sup>e</sup> siècle av. JC et qui englobait le Vercors au nord, les contreforts du Ventoux au sud-ouest, Manosque au sud-est et Embrun à l'est, réparti sur 5 départements actuels (Drôme, Isère, Hautes-Alpes, Alpes-de-Haute-Provence, Vaucluse).



### Les Avantiques et les Sogiontes

La confédération voconce, comprenait les Voconces proprement dits, les Avantiques de la région de Gap et les Sogiontes de la région de Sisteron. Les Avantiques, habitants de la vallée de l'Avance dont *Vappincum* (Gap) semble avoir été leur principale ville, se sont détachés des Voconces au milieu du I<sup>er</sup> siècle avant JC, date à laquelle il se seraient rattachés aux Alpes Cottiennes.

Les Sogiontes, dont *Segustero* (Sisteron) semble avoir été leur ville principale, cités sur le Trophée de La Turbie (voir plus loin) étaient soit une faction des Voconces s'étant rebellé contre Rome, soit qu'ils furent rattachés à ces derniers après leur défaite. Ils acquirent de nouveau leur indépendance vis-à-vis des Voconces dans le courant du II<sup>ème</sup> siècle après JC.

La frontière entre le territoire des Avantiques et des Sogiontes étant approximative, il est difficile de déterminer dans quelle partie se trouvait *Alabons* (Monetier-Allemont-Ventavon) qui est à mi-chemin entre Gap et Sisteron. Par contre la Durance était la limite Est de ces territoires.

### Les Voconces résistent et se plient

À la fin du III<sup>e</sup> siècle av JC, Rome devient la première puissance de Méditerranée occidentale, avec des possessions dans la péninsule ibérique, et des alliés entre l'Italie et les Pyrénées, dont *Massilia* (Marseille). Au II<sup>e</sup> siècle av JC, Rome intervient pour protéger son alliée, et cherche à sécuriser les liaisons par terre entre ses possessions. En 125 av. JC, Marcus Fulvius Flaccus\*, consul, mène une dure campagne contre les Ligures, les Salyens et les Voconces. Ces peuples résistent bien, puisque les légions romaines reviennent plusieurs années de suite avant de vaincre ces peuples : c'est finalement le successeur de Flaccus, Gaius Sextius Calvinus\*\* qui enclenche ce processus de conquête et de colonisation en détruisant la confédération Salyene et l'oppidum d'Entremont pour la remplacer par la colonie romaine *Aquae Sextiae* (Aix-en-Provence) en 123 av. JC. Mais des fuyards salyens sont remontés vers le Nord et alertent les principaux peuples hégémoniques.

La victoire des Romains sur les Ligures-Vocontiens est attestée par l'inscription sur les marbres capitolins à Rome et dans l'Épître de Tite-Live, qui donnent les noms des peuples vaincus durant ces opérations militaires (voir ci-dessous).

\* M.FVLVIVS.M.F.Q.N.FLACCVS PROCOS DCXXX.<sup>13</sup> DE LIGVRIBVS VOCONTIEIS

\*\* C.SEXTIVS C.F.C.N. CALVINVS. PROCOS... DE LIGVRIBVS VOCONTIEIS SALVIEISQUE

### Le Pays des Voconces mentionné dans le Périple d'Hannibal

En 218 av JC, le récit de la seconde guerre punique rédigé par Silius Italicus (Puniques, III) mentionne un épisode peu connu de la campagne d'Hannibal en Gaule, la traversée de la Druentia (Durance) :

« *Quittant le territoire des Tricastins et rejoignant celui des Voconces, l'armée carthaginoise eut à traverser la Durance en crue. Des soldats furent emportés par les flots lors de cette traversée périlleuse.* »

Tite-Live, écrit également :  
« *...puis suivant la lisière des pays des Voconces, il arriva sur le territoire des Trigoriens, sans rencontrer d'obstacle jusqu'à la Druentia.* »



13- DCXXX qui signifie 630 années comptées à partir de la fondation de Rome en 753 av. JC.  
Donc, 753-630 = 123 av. JC

## En 58 av. JC, Jules César traverse les Alpes

Apparemment, Jules César après s'être affronté aux premiers peuples gaulois montagnards passe sans encombre chez les Voconces :

<< César lève deux légions, en met en campagne trois autres qui prenaient leurs quartiers d'hiver autour d'Aquilée, et avec ses cinq légions il se dirige vers la Gaule ultérieure, en prenant au plus court, à travers les Alpes. Là, les Ceutrons (Tarentaise), les Graiocèles (Mont-Cenis), les Caturiges (Chorges), qui avaient occupé les positions dominantes, essayent d'interdire le passage à son armée. Parti d'Océlum, qui est la dernière ville de la Gaule citérieure, il parvient en sept jours, après plusieurs combats victorieux, chez les Voconces, en Gaule ultérieure ; de là il conduit ses troupes chez les Allobroges (Savoie-Dauphiné), et des Allobroges chez les Ségusiaves (Département de la Loire). C'est le premier peuple qu'on rencontre hors de la province au-delà du Rhône.>>

## Pacte avec les Romains

Dans le courant du I<sup>er</sup> siècle avant JC, les Voconces signèrent avec Rome un traité d'amitié (*foedus*) qui leur permit de garder une certaine autonomie et leurs institutions traditionnelles : on trouve ainsi un *praetor* et un sénat à la tête de cette *civitas*, assistés par des *praefecti* envoyés dans les circonscriptions périphériques (*pagi*), lesquels sont conseillés par des assem-

blées locales (*vigintiviri*). Des édiles et des esclaves publics complètent cet organisme administratif.

Pline cite *Lucus Augusti* (Luc-en-Diois), et *Vasio*, l'actuelle Vaison-la-Romaine, comme les deux capitales des Voconces ayant signé un pacte avec les romains (*Vocontiorum civitatis foederatae duo capita*). D'autres auteurs parleront de *sui juris* ou de *municipium* ce qui laisse supposer une certaine promotion de ces villes d'origine indigène à l'intérieur du territoire annexé par les Romains..

Les dix-neuf *oppida ignobilis*, dont parle Pline, pour le Vocontium, étaient les chefs lieux de moindre importance de ces *pagi* ou districts comme *Epotium* (Upaix) et dont Alabons-Ventavon faisait partie.

## Die, nouvelle capitale des Voconces

Entre le II<sup>e</sup> et le III<sup>e</sup> siècle, les villes de Gap, Sisteron et Vaison se séparèrent de la cité des Voconces, laquelle se retrouva centrée sur la vallée de la Drôme, avec *Dea Augusta* (Die) comme nouvelle capitale. Cette ville, qui fut honorée du statut de colonie, c'est-à-dire qu'on accorda à ses habitants le titre et absolument tous les droits particuliers des citoyens romains.

*Dea Augusta* (Die) s'entoura d'un rempart au Bas-Empire et devint le siège d'un évêché en 325. A noter qu'au Ve siècle, lors des conciles d'Orange (441) et de Vaison (442), Audentius, évêque de Die, était encore qualifié d'évêque des Voconces : « *Ex provincia civit. Vocontiorum Audentius episcopus* ».

## La cippe de Caetronius Titullus dit "Le monument de Ventavon"

En 1642, un monument funéraire (ou cippe) en marbre rouge à été découvert à Monétier-Allemont puis placé au château de Ventavon.



H : 1,70m - L : 0,90 m - E : 0,65 m

### Inscription sur la cippe :

DIS MAN B S  
Q.CAETRONI.Q .F  
VOL.TITVLLI. VETER  
COH.VI.PR.LOCO IIVIR. PON  
TIF.COL.AVG.ARIM PRAE  
PAGI.EPOT.FLAM.AVG.E  
MVNER PVBLICI CVRA  
AD DEAM.AVG.VOC  
H/ERED.EX .TEST

(relevé épigraphique effectué par le curé de Ventavon vers 1728 sur la demande de M. de Valbonnays, premier Président de la Chambre des Comptes de Grenoble)

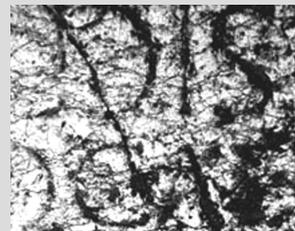
### Signification :

« Aux Dieux Mânes de Quintus Caetronius Titullus, fils de Quintus, de la tribu Voltinia, vétéran de la VI<sup>e</sup> cohorte prétorienne, préposé à la place du duumvir (ici le titre de duumvir n'est plus une charge municipale ; il s'applique généralement aux offices qui exigeaient deux personnes pour être exercés), pontife de la colonie Auguste d'Ariminum (*Rimini*). Flamme Augustal du pagus d'Epotium (*Upaix, dans le Vocontium*), intendant (*curateur*) des jeux publics à Dea Augvsta Vocont. (*Die*) les héritiers testamentaires. »

D'après l'inscription funéraire, il s'agit donc de la tombe de Caetronius Titullus, prêtre flamme d'Auguste, préfet du Pagus Epotius (Upaix), et curateur des jeux publics à Die.

### Quintus Caetronius Titullus

Retiré à Die, où il est mort dans le courant du II<sup>e</sup> siècle (mention des dieux Mânes dans son épitaphe), Quintus Caetronius Titullus était probablement un Italien. Engagé volontaire dans la sixième cohorte prétorienne, il servit pendant au moins seize ans dans ce corps d'élite. À sa sortie de l'armée, il se retira d'abord dans la colonie de Rimini, sans doute nanti d'un pécule non négligeable, puisqu'il ne tarda pas à appartenir à l'élite de cette colonie en tant que duumvir et pontife. Puis il émigra dans les Alpes chez les Voconces de Die, où il occupa encore trois fonctions. Préfet du district Epotius, il avait été nommé par les autorités municipales de Die pour administrer ce petit territoire qui pourrait avoir été situé entre la Durance, la montagne de Laup, le Roc de la Sauze et le pic de Ceûze. Il accéda ensuite au prestigieux poste de prêtre du culte impérial municipal avant d'être responsable de l'organisation des jeux publics.



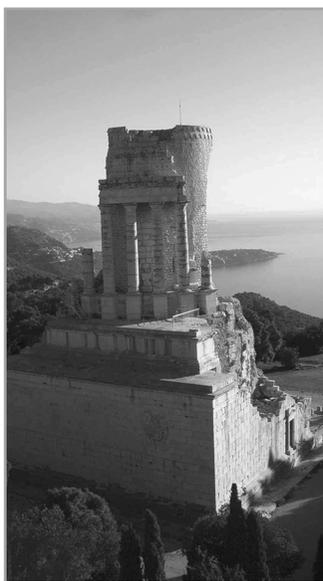
Cette cippe appelée en son temps « *Monument de Ventavon* » atteste de l'importance de cette découverte. Elle permet en effet d'affirmer l'étendue du territoire des Voconces jusqu'à la Durance et la présence d'une colonie romaine fondée par Auguste près du lieu où elle fut découverte.

### Pax romana

Octave Auguste (fils de Jules César) poursuit l'œuvre de son père, et lance une vaste campagne de pacification des Alpes qui commence en l'an -25 et s'achève en l'an -14 avant Jésus-Christ.

En effet, alors que les autres peuples gaulois ont été soumis depuis de nombreuses années, et que les Voconces ont signé un traité d'amitié avec les Romains, il semblerait que plusieurs tribus celto-ligures, protégées par les montagnes du massif alpin, se défendent toujours contre les envahisseurs romains. Du fait de leur présence et de leur insoumission, l'étroite bande de littoral où passe la voie Aurélienne, permettant de rejoindre les provinces occidentales, la Narbonnaise et l'Espagne, n'est pas sûre.

Ainsi, au cours de quatre batailles (25, 16, 14 et 14 av. JC), Octave Auguste et ses généraux soumettent ces 45 tribus celto-ligures des Alpes rebelles, achevant l'unification du vaste Empire romain, instaurant ainsi la *Pax Romana*.



Trophée de la Turbie

### Trophée d'Auguste

Un monument, appelé également *Trophée des Alpes* ou de la Turbie (situé au-dessus de Monaco sur la voie Aurélienne), de 35m de haut (avec la statue de l'empereur érigée à 49 m du sol) a été construit en 7 ou 6 avant Jésus-Christ, en l'honneur d'Octave Auguste.

Le texte initial de la dédicace à Auguste, gravée sur les plaques du mur ouest, reprend les noms de toutes les peuplades vaincues. Suivant la lecture que l'on fait de l'inscription, on peut voir les noms de 44 à 49 peuplades. Elles travailleront d'ailleurs comme esclaves à la construction du Trophée. Parmi les peuples vaincus, on peut lire « les Sogiontes » (peuple du territoire autour de Sisteron) par contre les Voconces, non cités, devaient déjà avoir à cette époque de bons rapports (traité d'amitié) avec les Romains.

#### Inscription et énumération des peuples

« À Auguste, fils du divin *imperator César, grand pontife, imperator pour la XIVe fois, investi de la puissance tribunitienne pour la XVIIe fois, le Sénat et le Peuple romain ont fait ce monument, en mémoire de ce que, sous ses ordres et ses auspices, tous les peuples alpins, qui s'étendaient de la mer Supérieure jusqu'à la mer Inférieure, ont été placés sous domination. Peuples alpins vaincus : les Triumpilins, les Camunes, les Vénostes, les Vennonètes, les Isarciens, les Breunes, les Génaunes, les Focunates, quatre nations vindéliennes, les Consuanètes, les Rucinales, les Licates, les Caténates, les Ambisantes, les Rugusces, les Suanètes, les Calucons, les Brixentes, les Lépointiens, les Ubères, les Nantuates, les Sédunes,*

*les Véragres, les Salasses, les Acitavons, les Médulles, les Ucènes, les Caturiges, les Brigians, les Sogiontes, les Brodiontiques, les Nimaloni (voir explications encadrées), les Édénates, les Ésubiens, les Véamins, les Gallites, les Triulattes, les Ectins, les Vergunni, les Éguitures, les Némentures, les Oratelles, les Nérures, les Vélaunes, les Suetrii. »*

Entretenu pendant la période romaine, il subit de nombreuses dégradations lors des invasions barbares puis fut transformé en forteresse au Moyen-Âge. Il fut miné par Louis XIV en 1705 et le site devient une carrière à ciel ouvert. Ce n'est qu'en 1865 qu'il est classé monument historique puis au XX<sup>e</sup> siècle débiteront les fouilles pour retrouver une partie de l'oeuvre.

A partir de ces nouvelles régions pacifiées, Auguste crée la province des Alpes-Maritimes, ayant pour capitale Cemenelum (quartier Cimiez à Nice). Les Romains imposent leur langue, leurs croyances et leurs lois, mais développent aussi les voies de communication et d'échange, les arts, l'industrie ... La domination romaine durera dans notre région jusqu'en 480.

### Récapitulatif chronologique

**XI<sup>e</sup> siècle av. JC :** occupation de l'homme chasseur au Nord de Sisteron

**VIII<sup>e</sup> siècle av. JC :** Les Ligures *capillati* remontent la Durance, les Celtes descendent du Nord de la France

**VI<sup>e</sup> siècle av. JC :** Civilisation des oppidums

**600 av. JC :** Fondation de Massilia par les Phocéens (grecs) – Échange commercial

**IV<sup>e</sup> siècle av. JC :** On parle de Celto-ligures répartis en différentes peuplades

Confédération des Voconces se crée et conquiert du terrain aux Ligures (dont les Avantiens)

**218 av. JC :** Hannibal traverse le pays des Voconces

**II<sup>e</sup> siècle av. JC :** Les Salyens (celto-ligures guerriers) et fondent l'oppidum d'Entremont (près Aix-en-Provence)

Les peuplades alpines et les Salyens résistent aux Romains

**125 av. JC :** Les Romains détruisent Entremont et créent *Aquae Sextiae* – et soumettent les Voconces

**58 av. JC :** César traverse les Alpes sans encombre

**I<sup>er</sup> siècle av. JC :** traité d'amitié Romain/Voconces - Obtiennent les droits particuliers des citoyens romains

**25 à 14 av. JC :** 45 tribus alpines (dont les Sogiontes) se soumettent à Octave Auguste - Pax Romana

Cette rubrique historique a été préparée par **Denis Buffet** avec la documentation bibliographique :

- *Grande Provence*, Jean-François Delfini 2011
- <http://tpprovence.wordpress.com/tag/cathubodua/>
- *Histoire de la Gaule* Camille Jullian Paris 1908
- *La Durance* Jean-Paul Clébert et Jean-Pierre Rouyer
- Plinie l'Ancien
- Bulletin de la société de statistique des arts utiles et des sciences naturelles du département de la Drôme 1837 Moreau de Véron
- *La guerre des Gaules*, Jules César
- *Dictionnaire topographique* de Jean Roman
- *Ventavon INFO* n° 28 - Décembre 2007
- *Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres.*, Volume 7 - 1733
- *Recherches sur les antiquités dauphinoises* - A Pilot 1833

# Fête patronale de Ventavon

Le 2, 3 et 4 août 2014



## Samedi 2 août

**14h :** Inscription **Doublette pétanque** (tirage et début des jeux 14h30) + consolante

**20h :** **Repas sur la place du Château**

(Au menu Jambon cru et 1/4 de melon - soupe au pistou - fromage - dessert gâteau - café - chocolat praliné. Réservation en téléphonant à Elodie 06 83 44 97 04 ou à Olivier 06 09 33 05 94 ou par mail [comite.ventavon@laposte.net](mailto:comite.ventavon@laposte.net). La validation de la réservation se fera pour les 200 premiers inscrits en réglant au préalable le prix du repas par chèque de 15€ auprès de Corinne Gontard à l'agence postale de Ventavon ou par courrier à l'adresse : Comité des Fêtes de Ventavon - Mairie de Ventavon - 05300 Ventavon. )

**22h :** **Orchestre Gérard Bernard**

## Dimanche 3 Août

**10h30 :** **Messe à l'église Saint-Laurent**

(suivie probablement de la bénédiction de la nouvelle croix rénovée sur le chemin du cimetière)

**12h :** **Apéritif du maire**

**14h30 :** Inscription **Doublette mixte** (tirage et début des jeux 15h) + consolante

**15h :** Jeux d'enfants avec de nombreux lots à gagner.

**18h :** **Cours de Zumba** sur la place du Château avec Nathalie Arnaud

Grillades et Frites

**22h :** **DJ Nico**



*Tout au long du weekend des activités de jeux gonflables et tours à Poney seront offerts à vos enfants !*

## Lundi 4 Août

**8h30 :** Inscription **Triplette provençale** à l'auberge (tirage et début des jeux 9h)

**12h :** **Repas de l'auberge** (Menu : salade composée, cochon cuit à la broche, frites, glace, 1/4 rosé - 20 €)

**Organisation : Comité des fêtes de Ventavon**

# VENTAVON

Village Perché

**Samedi 30 Août** (ouverture à 15 h)

**Dimanche 31 Août**

**INAUGURATION** le samedi à 17 h 30  
**LANCEMENT** de la récolte 2014

(10 h/19 h)

## Fête de la Pomme



Projection du film « La Pomme des Alpes (25') »

Exposition de matériels et équipements

Festival des Confréries

Marché de Producteurs de Pays

Marché Artisanal

Election « Miss Pomme »

Bal avec Solaris

Concert de Stephan Orcière

Groupes musicaux

Animations et Concours culinaires

en présence de « Chefs cuisiniers »

Stands - Dégustations

Buvettes et restauration sur place

Jeux pour enfants

Renseignements

Groupement des Producteurs de Fruits 05

**04 92 65 05 28**



Ventavon INFO n° 41

## Au programme

### Samedi 30 août

15h : **OUVERTURE** de la fête

17h30 : **INAUGURATION** et **LANCEMENT** officiel de la campagne, en présence de Pierre Besnard, Préfet des Hautes-Alpes.

Présentation des confréries

19h30 : **REPAS champêtre**

22h : **ELECTION** de « Miss Pomme 2014 »

**BAL** avec l'orchestre « Solaris »

### Dimanche 31 août (de 10h à 19h)

MARCHE - EXPOSITIONS

11h : Présentation des **CONFRERIES**

11h30 : **APERITIF** convivial avec le groupe Folk you  
**REPAS** animé par le groupe Jazz Manouche

14h30 : **CONCOURS** de desserts à base de pommes et **ANIMATIONS CULINAIRES**

en présence de plusieurs « Chefs » cuisiniers

**DEMONSTRATIONS CULINAIRES**

à base de pommes

15h : **FESTIVAL** des **CONFRERIES**

15h30 : **LÂCHER DE BALLONS**

suivi d'un goûter offert aux enfants

16h : **CONCERT** avec Stephan Orcière

## Animations - Stands sur l'arboriculture - rues du village réservées aux piétons

Métiers et gestes de l'arboriculture, reconstitution d'un verger, la filière « Pomme des Alpes » et ses structures économiques, espace Eau, espace Pommes, espace Pollinisation, avec l'Api-Mobile et sa ruche, espace Fruits anciens, espace Dégustations, espace Infos, le verger Eco responsable, visites organisées du verger expérimental de Ventavon, pressoir de jus de pommes, jeux d'enfants (toboggan, trampoline), buvette, petite restauration...

## Le vide-grenier



de Ventavon  
**Dimanche 7 septembre**  
**2014**

## Au village de 6h à 19h

Buvette, grillades et pâtisseries maison

Stand Gym Plaisir : présentation des activités

## Inscriptions ouvertes dès le 1er août 2014

Le règlement (8 € les 5 mètres) et une copie de pièce d'identité seront exigés pour la réservation définitive de l'emplacement.

04.92.66.43.59

06.25.17.65.72

06.79.92.17.87

Avant la rentrée et l'hiver, faites le tri dans vos armoires et placards, caves et greniers et profitez de la venue des nombreux chineurs qui convergent vers notre village à cette occasion. Comme chaque année, le patrimoine de la commune sera mis à l'honneur et la salle du Prieuré accueillera le coin des artistes. Par avance, un grand merci aux villageois qui nous accompagnent dans cette aventure !